

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

25°

ALGER

36°

TAMANRASSET

p. 2

Vendredi 5 - Samedi 6 juillet 2013 - 26-27 Chaâbane 1434 - N° 317 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-USA : DANS UN MESSAGE AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Le président Obama salue le rôle que joue l'Algérie dans la lutte mondiale contre le terrorisme

Page 24



AUJOURD'HUI ET DEMAIN Le président de la Commission européenne en visite officielle en Algérie

Page 6

L'ALGÉRIE CÉLÈBRE LE 51<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE SON INDÉPENDANCE  
EN EXÉCUTION DES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE  
LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

## REMISE DE GRADES À DES OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ANP



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi, au siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles à des officiers supérieurs de l'ANP, en exécution des instructions du président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelaziz Bouteflika. Au cours de la cérémonie, il a été procédé à la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général, ainsi qu'à la remise de médailles à des cadres militaires et civils.

Page 3

## FLN ÇA BOUGE !

• Labiodh Mohamed, président du groupe FLN à l'APN

## LES HORAIRES DE TRAVAIL DURANT LE RAMADHAN

De 9h00 à 16h00

LE PORTE PAROLE DES AE  
L'Algérie forme le vœu que la transition en Egypte puisse répondre aux aspirations du peuple

Page 17

SCIENCE et VIE  
SE COUCHER TROP TARD FAIT  
GROSSIR

HISTOIRE



Enfance et misère

Pages 12-13

FOOTBALL

AGE DE L'UFA  
Mohamed Raouraoua candidat au Comité exécutif

P. 21

LIGUE 1 DE FOOTBALL  
LES JOUEURS REPRENDROUENT LES ENTRAÎNEMENTS LUNDI  
Le début de la fin de crise au CR Belouizdad

P. 24

ALGER

BORDJ EL-KIFFAN  
Pour 15 000 EUROS,  
Hakim est assassiné

Page 16



## MÉTÉO 25° à Alger :

Régions Nord :

- Temps relativement chaud et ensoleillé notamment vers les régions de l'intérieur Ouest. Les vents seront faibles à modérés. La mer sera belle à peu agitée.

## 36° à Tamanrasset :

Régions Sud :

- Temps généralement chaud et ensoleillé avec tendance orageuses vers le Hoggar/Tassili. Les vents seront d'Est 30/50 km/h avec chasse sable vers le Nord Sahara et variables 20/30 km/h vers le Sahara oriental et le Hoggar avec brume de sable.

Alger	max	25°	min	18°
Oran	max	29°	min	18°
Annaba	max	27°	min	17°
Béjaïa	max	29°	min	17°
Tamanrasset	max	36°	min	25°



CE MATIN À LA SALLE  
EL-MOUGGAR  
Meeting du SG  
du MPA

Le secrétaire général du MPA, M. Amara Benyoumès, animera ce matin à 10h à la salle El-Mougar (Alger) un meeting populaire avec les militants du parti.

SELON  
L'ASSOCIATION  
SIRIUS D'ASTRONOMIE  
Ramadhan  
débutera mercredi  
10 juillet

Le mois sacré du Ramadhan 1434 devrait débuter le mercredi 10 juillet du fait de l'impossibilité de l'observation lundi du croissant lunaire», a annoncé hier l'association Sirius d'astronomie.

L'association a, toutefois, précisé que «seul le ministère des Affaires religieuses et du Waqf est habilité à émettre la fatwa sur la date effective du début de ce mois». «La nuit du 29 du mois de Chaâbane ou +nuit du doute+ étant le lundi 8 juillet 2013, le croissant du mois lunaire correspondant au mois de Ramadhan 1434 sera impossible à observer sur tout le territoire national tant à l'œil nu qu'avec des instruments optiques, vu que la lune se couchera en même temps que le soleil», a expliqué l'association dans un communiqué. «Il découle de l'impossibilité de l'observation du croissant lunaire que le 1er Ramadhan ne pourra donc être le mardi 9 juillet mais le mercredi 10 juillet si l'on s'en tient à l'observation visuelle du croissant», a ajouté la même source.

LES HORAIRES DE TRAVAIL  
DURANT LE RAMADHAN  
De 9h à 16h

Les horaires de travail durant le mois de Ramadhan applicables dans les institutions et les administrations publiques seront de 9h00 à 16h00 du dimanche au jeudi, a indiqué jeudi un communiqué de la direction générale de la Fonction publique. Pour ce qui est des wilayas d'Adrar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, Béchar, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Biskra et El Oued, les horaires de travail sont fixés de 8h00 à 15h00, précise le communiqué. Les horaires habituels de travail reprennent après l'Aïd El-Fitr, ajoute la même source.



## LES PROFESSEURS M'HAMED BEREDOUANE ET ZAKIA ARBOUCHE, INVITÉS DEMAIN À 10H DU FORUM DE DK NEWS

### Conférence sur «Le diabète et le Ramadhan, les aspects sanitaires du jeûne»



Le professeur Zakia Arbouche, présidente de la Société algérienne de diabétologie, chef de service diabétologie au CHU de Tizi-Ouzou et le professeur M'hamed Beredouane, chef d'unité de consultation en dermatologie au CHU Mustapha Pacha, ancien ministre des Affaires religieuses seront les invités demain dimanche 7 juillet à 10h du Forum de DK News (3, rue du Djurdjura, face au lycée El Moknou, Ben Aknou).

Les hôtes de DK News animeront à cette occasion une conférence débat qui portera sur «Le diabète et le Ramadhan, les aspects sanitaires du jeûne».



### HISTOIRE Conférences mensuelles sur l'Emir Abdelkader dans tous les lycées du pays

La Fondation nationale Emir Abdelkader lancera un programme spécial comportant des conférences historiques mensuelles sur le fondateur de l'Etat algérien moderne au profit des lycéens, a annoncé son président, M. Mohamed Amine Boutaleb a souligné, en marge des 14<sup>e</sup> assises historiques de la ville de Taza, organisées mercredi soir dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (Tissemilt), que ce programme sera mis en œuvre dès la prochaine rentrée scolaire et ce, en collaboration avec le ministère de l'Education nationale.

## No comment

### CORRUPTION: DES CADRES D'UNE FILIALE DE SONATRACH DEVANT LE JUGE



MAURITANIE  
**Lalla Mint  
Chrif  
nommée  
ministre  
de la Culture**



Une femme, Lalla Mint Chrif, dirigeante d'un parti de jeunes, a été nommée ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de Mauritanie, en remplacement d'une autre femme limogée la semaine dernière, a annoncé hier l'Agence mauritanienne d'information (AMI).

La nouvelle ministre, âgée d'une trentaine d'années, a été nommée par décret du président Mohamed Ould Abdel Aziz. Elle est présidente du parti du Sursaut de la Jeunesse qui soutient le chef de l'Etat, dont l'un des objectifs est de rajeunir la classe politique de son pays.

Elle remplace une autre femme Mme Cissé Mint Boyde, limogée le 26 juin par le président Aziz, sans raison officielle.

### CE MATIN À 9H À LA CITÉ DES SCIENCES (A CÔTÉ DE L'HÔTEL AURASSI)

### Visite guidée par la DGSN au profit des représentants de la presse

A l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la Fête de la jeunesse, la DGSN organise ce matin à 9h00 une visite guidée au centre de commandement relevant de la Direction générale de la Sécurité nationale sis à la Cité des sciences (Alger) au profit des représentants de la presse nationale. A cette occasion le directeur des moyens techniques à la DGSN, le commissaire principal de police Zine Eddine Maâkouf, animera une conférence portant sur les différentes étapes communes par la police algérienne durant les trois dernières années dans le domaine de l'utilisation des moyens modernes et de haute technologie pour assurer la sécurité des citoyens et leurs biens.

### Les policiers plus près des citoyens

A l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et la fête de la jeunesse, la DGSN a mis en place un programme diversifié pour la circonstance. Des activités culturelles, éducatives et sportives ont eu lieu à travers les structures de police sur l'ensemble du territoire national.

Le programme a comporté des manifestations portes ouvertes, des expositions, des visites au musée de la DGSN et des conférences au niveau des écoles, des sièges et services de police portant sur l'histoire de notre glorieuse révolution et animées par des moudjahidine, historiens ainsi que par des cadres de la Sécurité nationale. En cette occasion de commémoration, la direction générale de la Sécurité nationale a adressé ses voeux par le biais d'un texto SMS aux citoyens, réitérant la disponibilité de ses services en mettant à leur disposition 24h/24, la ligne verte de la DGSN : **le 15-48**. Cette occasion a constitué également une opportunité pour les services de la Sécurité nationale pour sensibiliser les différentes franges de la société en particulier les jeunes sur des thèmes portant sur la prévention.

## LE GÉNÉRAL DE CORPS D'ARMÉE AHMED GAÏD SALAH PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE

# Remise de grades à des officiers supérieurs de l'ANP

Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi, au siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles à des officiers supérieurs de l'ANP, en exécution des instructions du président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelaziz Bouteflika. Au cours de la cérémonie, il a été procédé à la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général, ainsi qu'à la remise de médailles à des cadres militaires et civils.



## LE SENS NOBLE D'UN MESSAGE «La promotion d'officiers supérieurs, une motivation sur la voie de l'action fructueuse»



Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exprimé son souhait de voir la promotion de nombreux officiers supérieurs de l'ANP constituer une motivation de plus pour poursuivre la marche sur la voie de l'action fructueuse et bénéfique pour l'Armée et pour l'Algérie. Le général de corps d'armée qui présidait, jeudi au siège du ministère de la Défense nationale, une cérémonie de remise de grades et de médailles à des officiers supérieurs de l'ANP, a affirmé à l'adresse des officiers promus:

«Je sais que cette occasion pour vous transmettre les félicitations et vœux du président de la République, tout en espérant que ces promotions constituent une motivation de plus à même de vous inciter à poursuivre la marche sur la voie de l'action fructueuse au profit de notre Armée et de notre pays». «Cette cérémonie, qui coïncide avec la célébration par notre pays du 51<sup>e</sup> anniversaire de son indépendance, nous offre l'opportunité de faire l'éloge de notre glorieuse Révolution qui est un exemple sur lequel on ne peut plus éloigner de courage, de sacrifice et de dévouement, mais aussi de hautes valeurs nationales ancrées dans la mémoire et l'esprit de tous les enfants de l'ANP qui s'enorgueillissent d'appartenir à l'Armée nationale populaire, cette Armée authentique qui jouit de la pleine souveraineté et l'indépendance», a-t-il poursuivi.

«Il m'est très agréable de présider officiellement, au nom du président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelaziz Bouteflika, la cérémonie de remise de grades et de médailles dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale, une occasion que je voudrais saisir pour vous transmettre les félicitations et vœux du président de la République», a conclu le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah.

L'AUTRE VICTOIRE DE LA LUTTE DE LIBÉRATION NATIONALE  
**La Révolution de novembre a tranché le débat**

Boualem Branki

L'Algérie avance! C'est un formidable élan vers la modernité, la démocratie et la bonne gouvernance qui anime aujourd'hui notre pays, 51 années après s'être libéré du joug de la colonisation et de la négation de la condition humaine. Hier, le 5 juillet, une date historique chère aux Algériens, a célébré d'une manière particulière, celle en fait de densifier le développement local, la réponse idoine aux aspirations sociales du peuple et la lutte, qui reste toujours d'actualité avec le nouvel ordre économique et politique, pour l'Algérie de se frayer une place parmi les grandes nations du XXI<sup>e</sup> siècle. Le lancement hier à Constantine du tramway de la ville des Ponts conforte superbement cet objectif que se sont donné les pouvoirs publics de concrétiser le programme quinquennal de développement tracé par le président Bouteflika. Le début de fonctionnement du tramway de Constantine, après ceux d'Alger et d'Oran, augure s'il en est cette nouvelle ère de modernité et de modernisme, de confort social des Algériens et de réponse concrète au marché des transports. Date historique, puisque la France coloniale avait choisi ce jour du 5 juillet 1830 d'envahir un pays qui n'aspirait qu'à vivre en bonne intelligence avec ses voisins, dans la paix et la prospérité partagées. Que non! Les dessins colonialistes de la France en avaient décidé autrement. Comme pour recadrer l'histoire, les responsables politiques de l'Algérie combattante avaient de leur côté imposé à la France vaincue, à genoux, cette date symbole pour le recouvrement de l'Indépendance nationale. Les faits sont têtus: l'Algérie n'a jamais pardonné et ne pardonnera jamais à la France coloniale ses exactions inhumaines en Algérie. Tant que les Français ne feront pas repentance! Au-delà, les changements et bouleversements géopolitiques ont fait qu'aujourd'hui, les deux pays sont parvenus à construire de nombreux ponts de coopération mutuellement fructueuse. L'histoire reste cependant que l'Algérie et son peuple n'ont jamais cessé de combattre pour la liberté de la Nation. Des Français, des démocrates et des gens épris de paix, ont épousé la cause nationale et militaire, lutté aux côtés de nos valeureux moudjahidines. Ceci est le gage par ailleurs que l'humanisme est partout là où on daigne le chercher, c'est-à-dire dans les causes justes, au service de l'humanité et de l'histoire des peuples. Le 5 Juillet 1962 en est une des dates que l'histoire de l'humanité a gravée au Panthéon des grandes causes nationales qui ont éclaboussé l'histoire des autres peuples qui ployaient sous le joug de la domination, de la colonisation et de l'asservissement humain. La lutte de Libération nationale, qui a enfanté des hommes et des femmes épris de paix, a, ainsi, été un exemple formidable pour les autres peuples africains et dans le monde de se soulever eux également et de bouter hors de leurs frontières tous les systèmes coloniaux de la planète. C'est là également l'autre grande victoire de la lutte du peuple algérien pour son indépendance!

APS

## FÊTE DE L'INDEPENDANCE

### Un puissant sentiment national

Saïd Abjaoui

Cela fait 51 années que la mobilisation mue par le sentiment national, la dignité et le désir de donner un avenir aux générations futures avait abouti à l'indépendance nationale. Il y en a qui ont pensé à un nouveau concept pour rendre compte de la signification de la guerre pour l'indépendance nationale. La reconquête nationale. L'important est que les générations issues de cette guerre, de ce combat pour la dignité savent le prix qui en a été payé et transmettent aux générations futures la volonté de vouloir toujours demeurer libres. Chaque fin d'année, nous renforçons la conviction que nous avons la volonté et les moyens de défendre notre souveraineté nationale, notre intégrité territoriale, notre unité nationale en assistant, ou simplement en regardant à la TV les cérémonies des sorties de promotions. Des formations des élites pour le développement et pour la défense du territoire et la protection des populations.

Chaque année, nous voyons se renforcer la conviction que le processus de développement est irréversible. Les autoroutes, ce n'est pas rien. Les grands barrages d'eau sont venus nous faire oublier qu'il n'y a pas longtemps, notre vie était rythmée par les pénuries d'eau. On ne parle plus de l'eau dès lors que le problème a été réglé. Et pourtant, cela devrait rester dans les mémoires pour mesurer le chemin poursuivi et penser que nous avons les moyens de nous mobiliser pour relever d'autres défis. L'Algérie a beaucoup changé. C'est devenu un pays qui avance dans la démocratie avec tous ses enfants, dans le cadre de la volonté générale. L'Algérie met les bouchées doubles pour construire la démocratie et faire un Etat des institutions où seule la loi en régule le fonctionnement. L'Algérie construit un Etat de droit et construit vite afin que seul le droit tranche dans toutes les questions. L'Algérie a instauré une tradition d'accès au pouvoir, à savoir qu'il y a le passage obligatoire par les urnes. Les écarts idéologiques sont assez raccourcis pour diminuer les intolérances, ou plutôt pour ne plus faire la promotion aux intolérances. Il y a une concurrence politique, mais qui demeure cantonné dans un espace pacifique.

5<sup>e</sup> commémoration de la double fête de l'indépendance nationale et de la jeunesse. Une superposition qui rappelle que l'indépendance de l'Algérie a été conquise par la jeunesse et que celle-ci est la finalité de l'indépendance. Guerre d'indépendance ou reconquête ?

Ces deux concepts sont utilisés par les uns et par les autres mais ces deux signifient quand même qu'il ne s'était pas agi d'un cadeau de la part des autorités politiques coloniales françaises et que cela a été réussi au prix du sacrifice de centaines de milliers d'Algériens qui préféraient sacrifier leur vie pour que le peuple vive dans la dignité. Le 5 Juillet est commémoré dans la joie. Il coïncide chaque fois avec les sorties de promotion dans les diverses universités et grandes écoles civiles et militaires. Le 5 Juillet nous offre chaque année l'opportunité de mesurer le chemin suivi. Des centaines de milliers d'étudiants, des dizaines de milliers de succès au bac, des dizaines de milliers de bâtiments qui sortent du sol, une université dans chaque wilaya pour traduire l'équité en matière de formation des élites, des milliers de km d'autoroutes, des CHU presque dans chaque wilaya pour élever le niveau de formation de nos médecins, et par la même le niveau de qualité de la prise en charge médicale des populations. Le 5 Juillet nous rappelle le prix payé pour nous retrouver entre Algériens, la joie de nous être libérés, ce que veut dire récupération de la souveraineté nationale, ce que veut dire posséder une identité nationale lors des sorties à l'étranger, disposer d'un consulat quand on se trouve à l'étranger, la fierté de voyager dans des avions qui nous appartiennent, la fierté d'avoir des pilotes algériens. Tout ça semble si naturel quand on y a accès mais que cela est triste, dégradant pour ceux qui n'ont pas la chance de disposer d'une patrie. C'est le moment de penser à tous ceux qui sont encore colonisés, à ceux qui ne disposent pas d'Etat, donc de souveraineté, à ceux qui luttent pour y parvenir, et nos pensées vont particulièrement aux Sahraouis et aux Palestiniens en leur disant que le processus de décolonisation est inéluctable.

### Le président Bouteflika promulgue deux décrets présidentiels portant mesures de grâce

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a promulgué deux décrets présidentiels portant mesures de grâce, à l'occasion de la célébration du 51<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance nationale, indique jeudi un communiqué de la présidence de la République.

Ces deux décrets ont été promulgués conformément aux prérogatives qui lui sont conférées en vertu de l'article 77-9 de la Constitution, précise le communiqué.

Il s'agit de «mesures de grâce collectives au profit de personnes détenues et non détenues condamnées définitivement», ainsi que de «mesures de grâce au profit de détenus condamnés définitivement ayant suivi un enseignement ou une formation professionnelle et subi avec succès, durant leur incarcération, les examens des cycles moyen, secondaire et universitaire et les différents modes de formation professionnelle, au titre de l'année scolaire 2012-2013», ajoute la même source.

«Toutefois, souligne le communiqué, ne bénéficient pas de ces mesures les détenus condamnés pour des faits en relation avec ceux men-



tionnés dans l'ordonnance portant mise en œuvre de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale ainsi que les détenus condamnés pour avoir commis ou tenté de commettre certains faits énumérés listativement, notamment des faits de terrorisme».

### Messages de vœux de chefs d'Etat au président Bouteflika

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu des messages de vœux de chefs d'Etat, à l'occasion de la célébration du 51<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Ces messages émanent du président de la République de l'Inde, Panab Mukherjee, du président de la République islamique du Pakistan, Asif Ali Zardari, et du président de la République de Tunisie, Mohamed Moncef Marzouki.

«À l'occasion de votre fête d'indépendance, j'ai l'immense plaisir de vous présenter mes chaleureuses félicitations et salutations ainsi qu'au peuple ami algérien», a écrit le président indien dans son message de vœux.

«L'Inde chérit ses relations profondes, chaleureuses et amicales avec l'Algérie. Je suis convaincu que ces relations vont encore se renforcer durant les prochaines années pour le bénéfice mutuel de nos deux peuples», a ajouté M. Mukherjee.

«Je sais aussi cette opportunité pour transmettre à votre Excellence mes meilleures vœux de bonne santé ainsi que mes souhaits de progrès et prospérité pour le peuple ami algérien», a-t-il ajouté. Pour sa part, le président pakistanais a écrit: «C'est avec un très grand plaisir que

nous transmettons nos chaleureuses félicitations à vous Excellence, au peuple et au gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire, au nom du peuple de la République islamique du Pakistan et en mon nom propre à l'occasion du jour de l'indépendance» de l'Algérie.

«Le Pakistan et l'Algérie entretiennent des relations étroites et fraternelles qui sont fondées sur des traditions et héritage culturel communs. Ces liens ont résisté à l'épreuve du temps et sont destinés à se renforcer dans les années à venir», a souligné M. Zardari.

«Je sais cette occasion pour adresser mes meilleures vœux pour vous Excellence et vous souhaiter un bon rétablissement, et bonheur et prospérité pour le peuple algérien», a-t-il ajouté.

Dans son message, le président tunisien a également exprimé au président Bouteflika ses meilleures vœux en cette «heureuse» occasion, soulignant les luttes et sacrifices du peuple algérien pour son indépendance et sa dignité. Il a également exprimé sa «profonde» satisfaction du niveau «remarquable» de la coopération et des relations «fraternelles» entre l'Algérie et la Tunisie, souhaitant les voir se développer «davantage».

### Le ministère des Affaires Étrangères célèbre l'événement

Une cérémonie célébrant le 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance nationale s'est déroulée jeudi au siège du ministère des Affaires étrangères au cours de laquelle il a été procédé à la levée des couleurs nationales, au dépôt d'une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, et à la lecture de la fatihà à la mémoire des chouhada.

Cette cérémonie a été présidée par le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, en présence de moudjahidine et de cadres du ministère. A cette occasion, une conférence sur l'histoire de la colonisation française en Algérie (1830-1962) a été animée par le directeur général des Archives nationales, Abdelmadjid Chikhi qui a considéré le 5 juillet 1962 comme une date de recouvrement par les Algériens de leur souveraineté nationale.

Dès 1830, les autorités coloniales ont mené une politique basée essentiellement sur la destruction des fondements de l'Etat algérien, en ciblant notamment l'unité nationale à travers des tentatives de division du peuple algérien, a-t-il rappelé.

Le système colonial a également procédé à la confiscation des biens des Algériens à travers le code de l'indigénat que M. Chikhi a qualifié d'«acte raciste pire que l'esclavage». Pour M. Chikhi, «le véritable référendum d'auto-



détermination du peuple algérien a été le jour du déclenchement de la révolution du 1<sup>er</sup> novembre 1954».

APS

## FÊTE DE L'INDEPENDANCE

# La caravane de la fidélité au port d'Alger

**La caravane de la fidélité composée de membres de la communauté algérienne établie à l'étranger est arrivée hier au port d'Alger à bord du Ferry Tariq Ibn Ziad pour prendre part aux festivités marquant la clôture du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie.**

La caravane a été accueillie au port d'Alger par le ministre de la Communication, Mohamed Saïd, le ministre des Transports, Amar Tou, le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd, et le secrétaire d'Etat chargé de la Jeunesse, Belkacem Mellah.

La caravane de la fidélité entre dans le cadre des festivités clôturant la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie (5 juillet 2012-5 juillet 2013), a indiqué M. Sahli dans une allocution.

Il s'agit de permettre à la communauté algérienne établie à l'étranger de «réaffirmer son engagement



et son attachement à la mère patrie», a-t-il ajouté. La caravane est composée de moudjahidine, d'enfants de chouhada établis en France, de jeunes, d'artistes et de sportifs de troisième et quatrième générations, de cadres et d'élus locaux en France d'origine algérienne.

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger a, dans ce contexte, souligné que le gouvernement «fait des préoccupations de la communauté algérienne

à l'étranger une priorité». Pour le député issu de la communauté nationale à l'étranger, Samir Châbana, la caravane de la fidélité est l'occasion pour les membres de notre communauté de faire partie de leurs préoccupations au gouvernement.

50 Algériens établis à l'étranger ont bénéficié de cette initiative, a-t-il précisé, annonçant la création, à cette occasion, de la Fédération des Algériens en France.

## FACILITATIONS EN FAVEUR DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE

# M. Sahli embarque à bord du Tariq Ibn Ziad

Le secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli, s'est enquis à bord du navire *Tariq Ibn Ziad* de l'application des mesures prises en vue de faciliter l'accueil au profit des membres de la communauté nationale établie à l'étranger.

Accompagné du P-DG de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENMTV), Graïria Aheen, M. Sahli s'est rendu, en premier lieu, au bureau des douanes en charge de l'établissement des titres de passage des véhicules où il a reçu des explications sur l'opération d'octroi de ce document.

Il s'est notamment informé des modalités prises en ce sens afin de faciliter aux passagers un règlement rapide des procédures liées à l'attribution des documents de leurs véhicules à l'intérieur du navire.



Les responsables douaniers ont indiqué que la procédure de facilitation du titre de passage des véhicules remontait au début des années 2000, et ce, dans le but de permettre aux passagers de quitter le port dans un délai très court.

Ils ont, en outre, expliqué que leur tâche à l'intérieur du navire consistait à recueillir les passeports et les cartes grises des passagers afin de leur établir le titre de passage des douanes d'une validité de trois mois, laquelle peut être prolongée d'un ou de deux mois.

M. Sahli était à bord du navire *Tariq Ibn Ziad* pour accompagner une délégation de membres de la communauté algérienne établie en France et composée notamment de moudjahidine, enfants de chouhada et jeunes invités à participer à la Fête nationale de l'indépendance.

## TOURISME

# 600.000 touristes recensés aux frontières algériennes au premier semestre 2013 !

Quelque 631.000 touristes ont été recensés au niveau des frontières algériennes durant la période entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2013, a indiqué hier le secrétaire d'Etat chargé du Tourisme, Mohamed Amine Hadj Saïd.

«Six-cent-trente et un mille touristes, dont un nombre important d'Algériens résidant à l'étranger, ont opté en 2013 pour la destination Algérie afin de passer leur vacances», a déclaré à l'APS M. Hadj Saïd en marge de la cérémonie d'accueil au port d'Alger d'une délégation de la communauté algérienne établie à l'étranger. Le secrétaire d'Etat a précisé, dans le même contexte, que parmi les touristes recensés, figurent

380 000 Algériens résidant à l'étranger. «Le nombre de touristes d'origine algérienne résidant à l'étranger a ainsi augmenté de 14% par rapport à l'année dernière, illustrant l'intérêt accordé par les membres de la communauté à leur pays d'origine», a-t-il fait remarquer.

M. Hadj Saïd a mis en évidence l'importance du tourisme domestique destiné aux nationaux, assurant que la promotion de ce genre touristique figure dans les priorités du gouvernement.

«Nous comptons beaucoup sur nos ressortissants résidant à l'étranger pour participer à la relance de la destination Algérie», a-t-il souligné.



## FLN

# Ça bouge

### • Labiodh Mohamed, président du groupe FLN à l'APN

Le Bureau politique du parti du FLN a finalement désigné ses représentants au bureau de l'APN et aux commissions permanentes comme le recommandent les textes du parti.

Tahar Khaoua précédent chef de groupe a donc été remplacé.

#### Vice-Présidents

-Mme Berrouis Fatma-Zohra

#### -Messieurs :

Bedda Mahjoub

Akoubache Mohamed-Messaoud

Guemmama Mahmoud

Sahnoun Mohamed

Ces nouveaux membres du bureau de l'APN remplacent : Mesdames Foudar Dalila, Aouisset Fatiha et Messieurs Boutaleb Azzidine, Djemaï Mohamed, M El Hamel Ali

#### Présidents des bureaux de commissions permanentes

Hadjji Mohamed—Agriculture

Zebab Rabah—Affaires étrangères

Lakhdari Saïd—Affaires juridiques et administratives

Khelil El Mahi—Finances

Madhi Djamel—Transports

Djillali Amar—Économie

Tahiri—Education

Ces désignations complètent le bureau de l'APN et dotent les commissions permanentes qui travailleront sur les projets de loi en attente.

O. L.

## BLIDA

# 1 000 projets financés par la Cnac en 2012

La Caisse nationale d'assurance chômage a financé près de 1.000 projets de création de micro-entreprises par des jeunes chômeurs, dans la wilaya de Blida, a-t-on appris auprès d'un responsable de cet organisme.

«Le nombre global de projets financés, en 2012, est estimé à 992, ce qui renseigne sur l'engouement des chômeurs vers ce dispositif de création d'entreprises», a indiqué, à l'APS, le directeur de l'agence Cnac de Blida, Aït Hamlat Arezki, ajoutant que les mesures de facilitation d'accès aux crédits bancaires prises par le gouvernement ont «motivé» des centaines de citoyens à opter pour ce dispositif.

La réduction de la durée d'étude des projets, qui ne dépasse pas trois mois actuellement, et l'exigence de seulement un bail de deux années de location, au lieu de cinq ans auparavant, sont également des «facteurs ayant attiré un grand nombre de chômeurs», a encore affirmé le responsable, en marge de l'ouverture du Salon de la micro-entreprise au palais des sports de Bab Essebt.

L'élargissement de la tranche d'âge des citoyens pouvant bénéficier du dispositif Cnac, actuellement entre 30 et 50 ans au lieu de 35-50 ans auparavant, et le montant de crédit pouvant atteindre les 20 millions Da, constituent aussi, selon lui, des «critères à l'origine de cet afflux remarquable des chômeurs envers ce dispositif».

De son côté, la directrice de la wilaya de Blida de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), Mme Stambouli Amel, a estimé que 24 entreprises (12 créées dans le cadre du dispositif Cnac et 12 Ansej) exposent, lors de ce salon, leurs expériences, ce qui «peut motiver d'autres chômeurs pour s'inscrire, eux aussi, dans ce créneau d'investissement soutenu par l'Etat».

Le Salon de la micro-entreprise de la wilaya de Blida, organisé à l'occasion de la 51<sup>e</sup> commémoration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse, se poursuivra pendant trois jours, une occasion pour le public de se rapprocher davantage des responsables de la Cnac et de l'Ansej ainsi que des citoyens ayant réussi à créer leurs propres entreprises dans le cadre de ces deux dispositifs.

APS

## ALGÉRIE - BELGIQUE

### Le navire-école «Soummam» accoste le port de Zeebrugge en Belgique

Le navire-école «Soummam» a accosté hier le port de Zeebrugge (Belgique) pour une escale de trois jours, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Cette escale intervient après celles effectuées aux ports de Lisbonne (Portugal), Portsmouth (Royaume-Uni) et la Corogne (Espagne). A son arrivée, le navire-école «Soummam» a été accueilli par l'attaché de défense près de l'ambassade d'Algérie en Belgique, accompagné de l'attaché militaire et des membres du corps diplomatique algérien accrédité à Bruxelles. Une visite de courtoisie sera rendue par le commandement du navire aux autorités civiles et militaires de la ville de Zeebrugge.

En marge de cette escale, le navire-école représentera les forces navales à la 33<sup>e</sup> édition des journées portes ouvertes internationales de la marine, prévue aujourd'hui et demain, ajoute le communiqué. «Cette escale entre dans le cadre de l'exécution de la campagne d'instruction +été 2013+ durant laquelle les élèves officiers bénéficieront d'une formation pratique», a précisé la même source. Durant cette escale de trois jours, un programme culturel, touristique et sportif a été établi au profit des élèves officiers et de l'équipage du navire-école «dans le but d'enrichir leurs connaissances scientifiques et culturelles», conclut le communiqué du ministère de la Défense nationale.

## TUNISIE - FRANCE

### La lutte contre le terrorisme nécessite des efforts collectifs

Le Président français, François Hollande, a souligné jeudi à Tunis qu'aucun pays «ne peut affronter seul le risque terroriste» qui représente une «préoccupation majeure» pour toutes les démocraties, pas seulement au Maghreb, mais également en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

Les groupes terroristes «ne constituent pas un péril pour les pays concernés ou les pays voisins uniquement, mais également une "menace" aussi bien pour l'Afrique que pour l'Europe», a précisé M. Hollande dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'Etat en Tunisie. «C'est la raison pour laquelle la France a pris, en janvier dernier, ses responsabilités au Mali, au nom de la communauté internationale. Nous devons nous unir face à cette menace dans les domaines du renseignement, des équipements et de la formation», a estimé le Président français. Il a dans ce sens exprimé la disposition de la France à intensifier sa coopération avec la Tunisie dans la lutte contre le terrorisme, soulignant que la situation en Libye exige une «coordination régionale» à laquelle la France «est prête à y contribuer».

MM. Marzouki et Hollande avaient eu des entretiens sur les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans les domaines politique, sécurité et économique, et les moyens de les promouvoir au niveau des aspirations des deux peuples tunisien et français. Le président français a pris connaissance de l'évolution du processus de transition en Tunisie et des étapes franchies par le pays en la matière, notamment l'élaboration de la nouvelle Constitution.

Plusieurs conventions et protocoles de coopération ont été signés par les deux parties dans les domaines du transport, de l'enseignement supérieur, de l'agriculture, des services et de la décentralisation.

Le président français, François Hollande, avait entamé une visite d'Etat en Tunisie de deux jours, la première du genre depuis la chute de l'ancien régime.

## AUJORD'HUI ET DEMAIN

### Le président de la Commission européenne en visite officielle en Algérie

**Le président de la Commission européenne, José Barroso, effectuera une visite officielle en Algérie aujourd'hui et demain à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal.**

Au cours de cette visite, le président de la Commission européenne aura des entretiens avec M. Sellal et rencontrera les présidents du Conseil de la nation et de l'Assemblée populaire nationale (APN), ainsi que des membres du gouvernement.

«Cette importante visite sera une occasion de passer en revue l'état et les perspectives des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne dans le cadre notamment de la mise en œuvre de l'accord d'association», a indiqué le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.



Elle permettra également aux deux parties d'approfondir le dialogue et la concertation sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun».

Cette visite «intervient dans un contexte des plus favorables au plan des relations bilatérales qui ne cessent de se développer dans différents domaines depuis l'entrée en vigueur en 2005 de l'accord d'association», a précisé la même source.

La conclusion d'un accord sur la révision du calendrier de démantèlement tarifaire et le lancement de discussions exploratoires sur la participation de l'Algérie à la politique européenne de voisinage renouée, «atteste de la volonté partagée des deux parties de faire de ce cadre de coopération globale un instrument au service de la promotion d'un partenariat renforcé mutuellement bénéfique et de relations confiantes, fortes, solides et diversifiées».

«Cette visite, la première du genre de M. Barroso dans notre pays, vient une nouvelle fois témoigner de la volonté et de l'ambition des deux parties de conférer à leurs liens d'amitié et de coopération une dimension stratégique pérenne à la hauteur des attentes et des aspirations des deux parties», a ajouté le porte-parole.

## ALGÉRIE

### -UE

### Politique de bon voisinage et transfert de technologie

La visite officielle du président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, aujourd'hui en Algérie tend à renforcer les relations entre les deux parties et consolider la position de l'Algérie auprès de l'UE.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat stratégique entre l'Algérie et l'UE ainsi que la mise en œuvre de l'accord d'association. L'Algérie dont le rôle dans la région est maintes fois souligné et mis en valeur, a de tout temps plaidé pour la politique de bon voisinage.

Les changements intervenus dans le sud de la Méditerranée avec les mutations induites par ce qui est appelé le «printemps arabe» et leur

développement auront consolidé la position de l'Algérie. Ces changements constituent une menace pour la paix dans la région avec l'apparition ou le renforcement du terrorisme. Un phénomène qui n'épargne ni le sud de l'Europe ni le nord de l'Afrique en l'absence d'une coopération efficiente.

En ce sens, l'Algérie a toujours recommandé une coopération étroite dans ce domaine et de cibler les aspects de coopération pour une lutte efficace contre ce phénomène, devant au contraire menaçant, suite aux changements intervenus en Egypte. Des changements qui viennent ainsi compliquer les conséquences de l'instabilité en Tunisie et en Libye. Pour rappel, l'Algérie

a appelé à une nouvelle stratégie dans la lutte contre le terrorisme de manière à tenir compte des changements intervenus en Afrique du Nord. A ce titre, le concours de l'Europe s'avère plus que nécessaire. Sur un autre registre, le visite du président de la Commission européenne permettra de booster les relations entre les deux parties. Il s'agit pour l'Algérie d'un transfert de technologie et de savoir-faire et d'aller vers un partenariat basé sur le principe de gagnant-gagnant. Il s'agit aussi d'attirer davantage d'investisseurs de ce continent, actuellement en crise.

Dans les chancelleries européennes, l'Algérie est considérée comme un pays appelé

à rejoindre le cercle restreint des pays émergents. A ce titre, l'Algérie dispose de tous les atouts, à savoir les richesses naturelles, les potentialités et les ressources humaines et surtout la stabilité. Ces éléments ont amené les Européens et investir en Algérie qui aura à bénéficier de leur expérience et savoir-faire.

La visite de Barroso est également un signal fort de l'UE envers l'Algérie. Au moment où des cercles et parties évoquent l'instabilité en Algérie, le numéro un de l'Union européenne vient rencontrer les responsables du pays, lequel demeure fort grâce à la stabilité et la pérennité de ses institutions.

**Kamel Cherif**

## SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

### General Electric annule son offre pour la construction d'éoliennes au Sahara occidental

La société américaine General Electric a annulé son offre pour la construction de deux stations éoliennes au Sahara occidental occupé, a indiqué hier la Western Sahara Resource Watch (WSRW) sur son site Web. «Après avoir vérifié avec nos collègues, nous avons décidé de ne pas participer à l'appel d'offres concernant la construction de stations éoliennes au Sahara occidental occupé», a indiqué le conseil d'administration de l'entreprise dans une lettre adressée à l'ONG. La déclaration de General Electric est une réponse à une lettre

de la WSRW envoyé à l'entreprise auparavant. La lettre décrit les préoccupations de l'organisation concernant la participation de GE dans un appel d'offres lancé par le gouvernement marocain pour la construction de cinq parcs éoliens - dont deux se trouvent dans le territoire occupé du Sahara occidental, à Al Ayn et à Boujdour.

L'ONG a également contacté les autres soumissionnaires les appelant à s'abstenir de construire des infrastructures dans les territoires occupés.

**APS**

# Indépendance algérienne



ALGÉRIE - ETATS-UNIS

## Le chef de l'Etat reçoit un message de vœux du président Obama

Le président de la République, Abd elaziz Bouteflika, a reçu un message de vœux du président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama, à l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie.

"Alors que vous allez célébrer le 5 juillet la Fête nationale de votre pays, je vous adresse à vous et au peuple algérien mes meilleurs vœux", a indiqué

le président Obama dans son message. "Je me félicite du partenariat très solide et de la confiance mutuelle entre nos nations, et les Etats-Unis demeurent engagés à élargir notre étroite coopération politique et économique", a écrit le président américain.

"Je tiens à saluer le rôle que joue l'Algérie dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Nous ne sommes que

trop conscients des dangers de l'extrémisme à la fois dans votre pays et dans la région, et le peuple américain est à vos côtés alors que vous faites face de front à cette menace", a ajouté M. Obama. "Aussi, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers l'engagement de l'Algérie à la stabilité et à la sécurité régionales", a souligné le président américain.

## Inauguration d'une stèle commémorative à l'aéroport international Houari-Boumediene

Le ministre des Moudjahidine, Mohamed Chérif Abbas, a inauguré jeudi soir une stèle commémorative du cinquantième de l'indépendance à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger.

Il s'agit d'une stèle de 14 mètres de hauteur, formée de deux fleurs de 4 et de 6 mètres de diamètre. Ces fleurs comptent chacune 50 pétales représentant 50 années d'indépendance.

La partie supérieure de la stèle, œuvre de l'Union nationale des artistes algériens, comporte une sculpture en bronze symbolisant l'histoire de l'Algérie, entourée de l'emblème national et d'un flambeau. La partie inférieure est décorée d'un jet d'eau avec un jeu de lumières.

Dans une déclaration à la presse, le ministre des Moudjahidine a mis en avant "la symbolique de cette stèle qui renvoie à 50 ans de réalisations", ajoutant que le choix porté sur l'aéroport d'Alger "est motivé par le fait que ce dernier est la première vitrine du pays".

M. Chérif Abbas a annoncé à cette occasion que des monuments similaires seront érigés dans l'est et l'ouest du pays.

## La direction des fabrications militaires du MDN à l'honneur de l'exposition "Mémoire et réalisations"

La direction des fabrications militaires du ministère de la Défense nationale était à l'honneur jeudi à l'exposition "Mémoire et réalisations" qu'abrite le Palais des expositions dans le cadre des festivités célébrant le 51<sup>e</sup> anniversaire du recouvrement de l'indépendance.

Parmi les stands, figure celui de l'entreprise des réalisations industrielles de Seriana (Batna) spécialisée dans la fabrication de tous types d'explosifs à usage militaire et civil et des accessoires de tir comme la poudre et les cartouches.

Outre le matériel militaire divers, cette entreprise produit des groupes électrogènes et du matériel médical, comme les fixateurs orthopédiques. Elle compte également développer l'énergie solaire dans les zones éloignées pour l'approvisionnement des unités de combat en électricité.

Présente également à cette manifestation, l'entreprise de constructions mécaniques de Khenchela qui expose ses produits. Il s'agit notamment d'armes légères qu'elle a commencé à fabriquer localement en 1990. Selon les explications du lieutenant-colonel Abdellahmid Nessah, l'entreprise

produit "le pistolet mitrailleur à crosse en bois (7,62 mm) et le pistolet mitrailleur à crosse métallique pliante (7,62 mm)". Il a ajouté qu'en entreprise produit depuis 2003, le pistolet mitrailleur (7,62 mm), le fusil à pompe (12 mm) et le pistolet automatique" ainsi que d'autres articles ayant trait aux armes. De son côté, l'Office national des substances explosives présente ses produits. Il s'agit de tous types d'explosifs à usage militaire et civil et des accessoires de tir comme la poudre et les cartouches.

Pour sa part, l'établissement d'habillement et de couchage (Alger), qui se propose de répondre aux besoins des forces armées et paramilitaires, expose divers produits, notamment des tenues de sortie et de combat, des équipements de camping, des tenues d'intervention, des effets de camouflage, des gilets pare-balles et des casques.

L'entreprise compte développer d'autres produits comme le blindage de véhicules et d'hélicoptères. Créé en 2008, l'établissement de développement de l'industrie de véhicules de Tiaret est

chargé d'assurer la conception, les études, le développement, la production et la commercialisation de véhicules de marque Mercedes-Benz et des véhicules 4x4, produits dans le cadre de partenariat algéro-émirati-allemand.

Le groupement de la Promotion de l'industrie mécanique (GPIM - Constantine) a su attirer l'intérêt des visiteurs en exposant le véhicule blindé léger (NIMR) fabriqué localement.

Le GPIM a pour mission de promouvoir le développement de l'industrie mécanique nationale et assurer la fabrication de moyens de mobilité afin de satisfaire les besoins du ministère de la Défense nationale en la matière.

La fabrication de motocycles, de bus, de systèmes de protection balistique et des engins de défense, figure parmi les projets à venir de l'entreprise.

La 2<sup>e</sup> édition de l'exposition "Mémoire et réalisations" qui se poursuit jusqu'au 7 juillet vise à promouvoir la culture de la défense nationale et consolider la conscience collective au sein de la société.

APS

## Une dizaine d'artistes chantent pour le 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance

Un grand concert de musique a été animé dans la nuit de jeudi à vendredi à Alger par une pléiade d'artistes algériens de plusieurs horizons musicaux venus célébrer le 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie et la fête de la jeunesse. Organisé par l'Office de Riad El-Feth (Oref) à l'occasion de la fête de l'indépendance et de celle de la jeunesse, cet événement, devenu tradition annuelle de l'esplanade de Riad El-Feth, a réussi à attirer un public nombreux et essentiellement composé de familles algéroises.

Sur scène cette année, une dizaine de chanteurs de musique kabyle, chaoui, rai et pop ont été réunis dont Lotfi Attar et son groupe, chabba Yamina, cheb Anouar et le groupe Caméléon.

Interprétant des medleys, de la variété et du patrimoine musical algérien, des chanteurs comme Hassen Dadi, Hamid Naili ou Taous Arhab ont fait revivre des icônes de la musique algérienne comme Rabah Deriassa ou Cherifa, apprécié par le public même si beaucoup ont jugé que "la programmation restait modeste pour l'événement même si l'ambiance et le cadre étaient agréables". Dans un registre pop rock et un rythme moins soutenu, le groupe "Caméléon" a enchanté les jeunes spectateurs qui connaissaient par cœur le répertoire de la jeune troupe lancée grâce aux réseaux sociaux.

A minuit le groupe "Caméléon" a interrompu sa prestation pour céder le micro à une jeune voix mélodieuse qui, drapée de l'emblème national, a chanté le premier couplet de l'hymne national algérien pour marquer le passage au 5 juillet, 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance. En seconde partie de ce concert qui a duré près de cinq heures, chabba Yamina, l'une des voix exceptionnelles de la musique chaoui, et cheb Anouar ont maintenu l'ambiance malgré l'heure tardive de leurs passages.

Présent depuis plus de 25 ans à cet événement, Lotfi Attar et son groupe ont aussi pris part à cette soirée avec le légendaire "guitare hero" algérien qui est revenu avec un répertoire indémodable déjà chanté à la première fête de la jeunesse organisé à Riad El-Feth en 1985, et qui a fait encore fureur. D'autres places publiques ont aussi vibré au rythme de la musique pour l'occasion, comme celle de la Grande poste d'Alger qui a offert une scène urbaine, qui faisait face à la rue Didouche Mourad, au groupe Djmawi Africa, au chanteur Massi ainsi qu'à une troupe folklorique République arabe sahraouie démocratique. La célébration de la Fête de l'indépendance et de la Fête de la jeunesse se poursuivait aussi dans la soirée de vendredi à l'Oref avec un programme musical tout aussi varié avec entre autres le groupe "Ithran" de Tamanrasset et les jeunes talents de "Dzair collectif".

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

# 5 juillet exceptionnel

Les festivités officielles marquant la célébration du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance et de la jeunesse, se sont déroulées officiellement au chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj où une intense activité a été relevée ces derniers jours pour donner à cet événement la dimension qui est la sienne. Les autorités locales appuyées par le wali, Azzedine Mecheri, ont élaboré un riche programme d'activités culturelles, sportives et des baptisements d'édifices, rues et établissements scolaires ont eu lieu. Plusieurs quartiers et villages de communes ont aussi été raccordés en cette occasion au réseau de gaz naturel.

Notons par l'occasion que la commune d'El Achir a concocté un riche programme pour célébrer cette fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Mouad B.

## Le consul général de France à Annaba à Annaba «admiratif» devant le dynamisme économique de Sétif

Le consul général de France à Annaba M. Sameh Safty, a exprimé mercredi en fin d'après-midi à Sétif, son «admiration» devant le «dynamisme économique» de cette wilaya dans les différents secteurs.

Au cours d'une conférence de presse animée au siège de la wilaya, au terme d'une visite qui l'a conduit, notamment, à l'Université Ferhat-Abbas et à la Chambre de commerce et d'industrie, M. Safty a mis l'accent sur les potentialités économiques de «ce second pôle économique et démographique d'Algérie après la capitale», notamment dans les secteurs de l'agriculture, de la promotion immobilière et de l'habitat.

Faisant part de sa «totale disponibilité» à participer au renforcement des échanges entre la France et «cette importante partie du pays», le consul général a proposé l'organisation de rencontres et d'initiatives conjointes par les opérateurs locaux et français. Il a également salué la vigueur de l'Université algérienne et la qualité de l'enseignement qu'elle dispense aux jeunes algériens. Questionné au sujet de la délivrance de visas, M. Safty a indiqué avoir tenu, à ce propos, une série de rencontres avec les organisations professionnelles des médecins, des avocats, des pharmaciens, ainsi qu'avec les chambres de commerce et d'industrie de la région de l'Est.

Il a fait part dans ce contexte de «l'amélioration de la fluidité des mouvements de personnes entre les deux pays», ainsi que la «réduction de la durée de l'étude des dossiers, leur allégement et le recul des taux de refus d'octroi de visas».

Le consul général de France à Annaba a indiqué ainsi que le taux d'acceptation d'octroi de visas de circulation en France, par le consulat général d'Annaba qu'il dirige depuis octobre 2012, a progressé pour passer de 11 à 35 %.

Il a également fait savoir que la gestion de la collecte des dossiers de demande de visa vers la France sera confiée, à partir de janvier 2014, à un «opérateur tiers», à l'instar de ce qui se fait au consulat général d'Alger. Cela aura, selon lui, un «impact positif». Répondant aux préoccupations des journalistes quant à l'octroi de visa pour les professionnels des médias, M. Safty a exprimé sa disposition à rencontrer les gens de la profession et œuvrer à faciliter l'octroi de visas aux journalistes, notamment ceux qui se dirigent en France pour des missions professionnelles. Le consul général a encouragé, en conclusion, le renforcement des échanges culturels entre la wilaya de Sétif et la France.

## MESSAITFA

Le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective et des statistiques, Bachir Messaitfa a affirmé jeudi à Alger que son département ministériel s'attelait au classement des données statistiques en vue de les mettre, en temps réel, à la disposition de tous les demandeurs.

L'Algérie est dotée d'un système de collecte d'informations statistiques qui doivent être classées de manière à développer un système statistique national «efficace, cohérent et ouvert sur le monde», a indiqué le secrétaire d'Etat, en marge d'une journée d'étude sur l'harmonisation du système statistique en Algérie.

M. Messaitfa a précisé que son département ministériel s'attelait actuellement à l'élaboration d'un système na-

tional de l'information statistique qui sera fin prêt en 2014, a précisé M. Messaitfa, soulignant que les grandes lignes ont été finalisées.

Le nouveau système permettra de combler les lacunes enregistrées au niveau du système actuel liées essentiellement à l'absence d'une coordination entre les différents secteurs, outre les divergences existant entre les différentes institutions productrices de l'information statistique, a-t-il pré-

cisé. Il a insisté sur la nécessité de définir les normes de l'information statistique reconnues au niveau international, afin d'avoir un système statistique «transparent, efficace et cohérent».

Cette journée vise à dégager des propositions pour classer les données statistiques et les mettre, en temps réel, à la disposition de l'opérateur économique et social, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Elle tend à sensibiliser à l'im-

portance d'inclure l'information statistique dans le plan d'action des institutions tant économiques que sociales, en tant que référence pour la mise au point de leur politique stratégique et prospective.

Cette journée a été organisée en marge de l'exposition «Mémoire et réalisations» du secteur des statistiques, dans le cadre des festivités célébrant le Cinquantenaire de l'Indépendance.

## SAISON ESTIVALE

## Des mesures de facilitation au profit de la communauté algérienne

Plusieurs mesures de facilitation ont été prises par le gouvernement algérien au profit de la communauté algérienne résidant à l'étranger à l'occasion de la saison estivale, a affirmé le Secrétaire d'Etat chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Belkacem Sahli.

Le secrétaire d'Etat a indiqué mercredi soir sur les ondes de la radio «Ghazal» destinée à la communauté arabe résidant en France qu'un «important dispositif a été mis en place au niveau des aéroports et des ports pour faciliter les conditions d'accueil des ressortissants algériens», soulignant que des commissions consulaires de suivi ont été installées à cet effet.

Il a ajouté que des «instructions fermes» ont été données aux consulats pour faciliter le retrait des passeports et mettre à la disposition des ressortissants algériens un numéro vert pour leur permettre d'exposer leurs pro-

blèmes. A une question sur la «cherté des prix des billets», M. Sahli a indiqué qu'il s'agissait d'une question purement commerciale ne relevant pas de son ressort. Cependant, a-t-il dit, elle a été traitée en coordination avec le ministère des transports et des entreprises de transport concernées par des réductions importantes notamment à l'approche du mois de Ramadhan.

S'agissant de l'inexistence d'un centre culturel à Marseille, le secrétaire d'Etat a précisé que cette question qui «obéit à des accords diplomatiques sera réglée à moyen terme» soulignant que des instructions ont été données aux consulats pour l'ouverture d'espaces à cet effet.

Dans ce contexte, M. Sahli a indiqué «avoir reçu l'approbation du premier ministre pour mettre en place un mécanisme permettant aux enfants algériens établis à l'étranger de bénéficier d'une formation professionnelle».

Le même responsable a ajouté que le gouvernement réfléchissait également à une formule permettant l'accès des membres de la communauté résidant à l'étranger d'un logement soulignant que «ce ne sera ni des logements sociaux, ni participatifs, ni financés par l'Etat».

Quant aux difficultés rencontrées par les Algériens désirant investir en Algérie, M. Sahli a exprimé la disposition du gouvernement à aider ces derniers d'autant, a-t-il dit, que «la loi ne fait pas de distinction entre les Algériens résidant dans le pays et ceux établis à l'étranger».

Concernant les biens immobiliers de l'Etat à l'étranger, le secrétaire d'Etat a fait état de l'installation d'une commission supervisée par le ministère des Affaires étrangères pour le recensement de ces biens affirmant que leur vente a été suspendue depuis deux ans.

## PORT D'ALGER

## Titularisation de 167 dockers à l'Epal



Le secrétaire général du conseil syndical de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Derradj Bourouba, a indiqué jeudi que l'ensemble des sous-traitants contractuels (dockers) du port d'Alger, au nombre de 167, ont été titularisés dans leur poste de travail sur décision prenant effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet courant.

La décision a été prise lors de la réunion qui a regroupé, les 2 et 3 du mois en cours, le syndicat et l'administration représentée par le directeur de l'entreprise portuaire d'Alger, a affirmé à l'APS le responsable du conseil

syndical de l'Epal, affilié à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

Il a précisé que les travailleurs contractuels, pour une durée variant entre 3 et 5 ans, étaient le dernier groupe de sous-traitants contractuels à bénéficier d'une titularisation en vertu d'une décision qui prend effet le 1<sup>er</sup> juillet. M. Derradj a souligné en outre que lors de cette réunion, l'Epal «a pris également plusieurs autres décisions importantes en faveur des travailleurs dont l'attribution de l'Indemnité d'expérience professionnelle (IEP) à

tous les travailleurs et des bénéfices de l'année 2012 au cours de la période du 14 au 16 juillet prochain».

Entre autres décisions, il y a lieu de citer, selon le même responsable, «la relance de la commission chargée du plan de carrière professionnelle à partir du 1<sup>er</sup> août prochain».

D'autre part, le responsable du conseil syndical de l'Epal a salué l'«engagement de la tutelle au dialogue et à la concertation avec toutes les catégories de travailleurs».

APS

# TRICHERIE AUX ÉPREUVES DU BAC 2013

## Le ministère de l'Education destinataire de recours

Le ministère de l'Education nationale reçoit, depuis deux jours, des recours introduits par les élèves sanctionnés pour tricherie aux épreuves du baccalauréat session juin 2013, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Le ministère de l'Education «reçoit, depuis deux jours, des demandes de candidates et de candidats pour la révision de la décision relative à la tricherie aux épreuves du Bac-session juin 2013», précise le communiqué.

«L'examen de ces demandes sera confié à une commission ministérielle neutre qui se chargera de les examiner au cas par cas», poursuit la même source qui indique que «les résultats seront connus dans les jours à venir». Ces propositions «seront soumises au ministre de l'Education nationale qui devra trancher», conclut le communiqué.



Le Chef de cabinet au ministère de l'Education nationale, M. Abdelmajid Hadouas, avait indiqué, mercredi dans une déclaration à l'APS, que les recours concernant les cas de tricherie aux épreuves du baccalauréat «seront examinés avec toute la probité voulue».

A une question sur les délais de dépôt des recours, le même responsable avait répondu que «cela dépendra du nombre de recours que les directions de l'Education continuent de recevoir».

L'Office national des examens et concours (Onec) avait indiqué mardi que les cas de tricherie avérés durant

l'examen du baccalauréat session 2013, étaient de 3 180 dans six wilayas.

La confirmation de ces cas a été établie sur la base des rapports émanant des centres d'examens, une mission confiée aux commissions de délibérations de l'Office qui ont révélé que cela s'était produit dans 163 salles sur un total de 31 252.

«Ces cas ont fait l'objet d'examen, au cas par cas», avait indiqué le directeur de l'Onec, Ali Salhi, qui a ajouté que les sanctions infligées aux candidats libres sont l'exclusion pendant 10 ans et de 3 à 5 ans pour les élèves scolarisés.

## Portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers au niveau des universités

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Raïd Harraouia, a annoncé jeudi à Alger l'organisation de journées portes ouvertes au profit des nouveaux bacheliers au niveau des cités universitaires en prévision des inscriptions universitaires qui débuteront le 7

juillet prochain.

Le ministre a précisé lors de la conférence nationale des chefs d'établissements universitaires consacrée à la préparation de la prochaine année universitaire que des journées portes ouvertes seront organisées au profit des nouveaux bacheliers afin de leur donner les

explications nécessaires.

Le ministre a souligné en outre que toutes les mesures ont été prises pour faciliter le déroulement des inscriptions (prévues pour le 7 juillet) notamment dans les wilayas du sud, car coïncidant avec le mois du ramadhan. Il a indiqué dans ce sens que l'Université

prendra en charge l'hébergement des étudiants des régions éloignées ainsi que de leurs parents.

Concernant les places pédagogiques consacrées aux nouveaux bacheliers, M. Harraouia a précisé que leur nombre dépassait celui des lauréats.

## HABITAT Les formulaires pour l'acquisition d'un logement promotionnel public disponibles sur Internet dès demain

Les formulaires pour l'acquisition d'un Logement public promotionnel (LPP) seront disponibles sur Internet dès dimanche prochain, a indiqué jeudi le directeur général de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (Enpi, ex-Eplf), Amar Guellati. Les postulants peuvent avoir ces formulaires en les téléchargeant et procéder à leur inscription au programme de LPP à partir du site web du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme ([www.mhut.gov.dz](http://www.mhut.gov.dz)). Cette mesure permettra d'améliorer les conditions d'accueil et éviter «la pagaille» qui avait été enregistrée depuis lundi dernier, premier jour de cette opération au niveau de certains guichets de l'Enpi, notamment à Alger, et également prévenir les désagréments aux souscripteurs durant le mois du Ramadan prochain. Les différentes directions de l'Enpi ont été prises d'assaut, depuis le premier jour de retrait des formulaires par les citoyens venus en grand nombre retirer les documents. Dans les bureaux de Bab Ez-

zouar, des «scènes déplorables» ont été enregistrées, avec une longue file d'attente, selon des souscripteurs.

A Alger, l'opération de retrait des formulaires a suscité un rush des postulants devant les guichets. De longues files d'attente ont commencé à se former tôt le matin devant les bureaux ouverts au niveau des directions de l'Enpi à Bab Ezzouar, à Ouled Fayet et à Saïd Hamdine. Des queues interminables ont été constatées dès les premières heures de la matinée, à Bab Ezzouar, perturbant même la circulation dans cette zone à forte concentration urbaine.

A Saïd Hamdine, l'opération s'est déroulée le premier jour dans le calme, mais là également, la ruée a commencé à partir du lendemain. Les trois directions d'Alger ont même enregistré une rupture de stock à la fin de la première journée du fait d'une forte demande des souscripteurs, notamment des cadres. Des citoyens ont attendu jusqu'à cinq heures pour avoir le fameux im-

primé, et espérer être retenu parmi les bénéficiaires des 45 000 logements prévus pour la wilaya d'Alger. Cette organisation, qui a montré ses limites, sera remplacée par la mise en ligne des formulaires au profit des potentiels demandeurs de logements promotionnels publics. Selon M. Guellati, plus de 11 000 imprimés ont été distribués au niveau national jusqu'à jeudi dans la matinée, dont 7 000 documents dans la wilaya d'Alger. Le programme de LPP est destiné à plusieurs catégories sociales, qui ne pouvaient ni postuler pour un logement social, ni un logement de type location-vente (Adl). Cette formule exige un revenu mensuel allant de 108 000 dinars à 216 000 dinars. L'ex-Eplf, devenue Enpi, prévoit la réalisation de quelque 152 000 logements selon la formule LPP sur l'ensemble du territoire national. Le programme sera maintenu jusqu'à satisfaction de toutes les demandes, indique-t-on à la direction générale de l'entreprise.

## PARLEMENT

### Le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat conforte cette «noble profession»

Le président de la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdennour Kraoui, a affirmé, mercredi à Alger, que le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat «conforte cette noble mission et constitue un garant de son indépendance».

Intervenant lors d'une conférence de presse au siège de l'APN, M. Kraoui a indiqué que le projet de loi révisant cette profession «a été largement enrichi» par toutes les parties agissantes au sein du secteur de la Justice, par les spécialistes et aussi par les universitaires.

Depuis son transfert à la commission en janvier dernier, le projet de loi a fait l'objet d'un large débat» sur la forme et le fond pour qu'il réponde mieux aux exigences de la profession et aux besoins de la société.

La commission a tenu près de 30 réunions auxquelles avaient participé les représentants du bâtonnat, des spécialistes, des universitaires et des représentants du secteur de la Justice. Elle a été destinataire de plus de 50 avis écrits.

Après la présentation du projet de loi par le ministre de la Justice, garde des sceaux, M. Mohamed Charfi devant les députés de l'APN, la commission a été destinataire d'observations enrichissantes et «pertinentes» sur près de 30 articles dont une grande majorité a été introduite à la dernière mouture du texte de loi.

Dans ce contexte, M. Kraoui a indiqué que «le législateur algérien s'est imprégné des expériences des pays voisins et de certains pays européens pour élaborer un projet de loi efficace et exhaustif». Il a cité, parmi les atouts du texte de loi, la liberté conférée aux professionnels dans la création de leur conseil de discipline ainsi que la commission des recours composée d'avocats et de magistrats. Le texte propose également la création d'une organisation indépendante d'avocats chargée de la création d'un conseil de discipline outre la création d'écoles régionales. Concernant l'article 24, contesté par certains avocats, M. Kraoui a précisé que ce dernier «consolide les relations unissant le magistrat à l'avocat» ajoutant qu'en cas d'incident «la séance est levée pour que ce dernier soit réglé à l'amiable, alors que l'actuelle loi autorise la magistrat à faire sortir l'avocat de la salle».

Le projet de loi dans sa mouture de 2011 avait suscité l'indignation des avocats, notamment du Barreau d'Alger qui avaient boycotté à trois reprises les audiences programmées au niveau des tribunaux et de la Cour d'Alger et se sont rassemblés à plusieurs reprises en signe de contestation. Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Mohamed Charfi, avait engagé, novembre 2012, un dialogue avec l'union nationale des barreaux d'Algérie (Unba), après la décision de cette dernière qui compte plus de 30 000 avocats, de boycotter toutes les audiences prévues au niveau national du 2 au 6 décembre de la même année. Le premier amendement du texte initial a eu lieu après une série de rencontres entre l'Unba et le ministère de la Justice tenues depuis novembre 2012 et aussi avec la commission des Affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN. Les députés de l'APN ont adopté, mardi, à la majorité le projet de loi portant organisation de la profession d'avocat. Les députés du Front des forces socialistes (FFS) et de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) ont voté «non» alors que les députés du Parti des travailleurs (PT) se sont abstenus. Par ailleurs, des sources du Conseil de la nation ont indiqué que le projet de loi sera programmé pour la session d'automne du Conseil, les session de printemps devant se clôturer samedi prochain. Il s'agit de la première fois dans l'histoire du Parlement algérien qu'un projet de loi soit programmé pour examen dans deux sessions différentes.

## M. AMAR TOU

**La phase de consultations en vue de deux extensions du tramway de Constantine entamée**

Le ministre des Transports, Amar Tou, a déclaré jeudi à Constantine que la phase des appels d'offres en vue des extensions du tramway de cette ville vers l'aéroport Mohamed-Boudiaf et la nouvelle ville Ali-Mendjeli «a déjà été entamée».

Ces deux extensions, ardemment souhaitées par les usagers résidant à El Khroub et Ali-Mendjeli où vivent, au total, plus de 400 000 âmes, seront d'une longueur respective de 2,7 et de 10 km. S'exprimant en marge de l'inauguration officielle du tramway, le ministre a salué les compétences algériennes chargées de la gestion et de la maintenance de ce nouvel acquis de la ville des ponts, avant de faire part de son souhait de voir la main d'œuvre algérienne qui a contribué à la réalisation de la première tranche du tramway «s'investir dans les chantiers des extensions prévues». Affirmant que le développement doit «s'inscrire dans la continuité», M. Tou a rappelé que six villes algériennes auront leur tramway, parmi lesquelles Sidi Bel-Abbès où les travaux sont lancés et Ouargla qui verra le chantier démarrer dans un mois.

Il a également indiqué que les appels d'offres relatifs à la réalisation des tramways de villes de Sétif et de Batna seront lancés «prochainement». Le ministre, accompagné des autorités locales, des présidents-directeurs généraux de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), de la Société d'exploitation des tramways (Setram), de la firme italienne Pizzarotti, du président du directoire de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), ainsi que d'élus, a emprunté le tramway depuis la station Benabdellah, au centre-ville, jusqu'à la cité Zouaghi, sur le plateau d'Aïn El Bey.

S'étirant sur un linéaire de 8,1 km, entre la station Benabdellah et la future gare multimodale de la cité Zouaghi, non loin de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, le tramway a été exploité commercialement vendredi 5 juillet, le prix du ticket ayant été fixé à quarante (40) dinars. Dix (10) stations sont fonctionnelles tout au long du tracé de ce tramway, sûr, confortable et rapide, constitué de 27 rames pouvant transporter 6 800 personnes par heure et par sens, soit quelque 39,5 millions d'usagers par an.

**GENDARMERIE NATIONALE**  
**Plus de 15 000 pièces d'antiquité récupérées au niveau national depuis l'an 2000**

Les services de la Gendarmerie nationale ont récupéré, depuis l'année 2000, plus de 15 000 pièces d'antiquité à l'échelle nationale, a-t-on appris auprès du chef du bureau de la police spéciale chargée de la protection du patrimoine culturel auprès de ce corps de sécurité.

Le phénomène du trafic d'antiquités a connu un essor notable durant le 1<sup>er</sup> semestre de l'année en cours puisque 1 340 pièces ont été récupérées par les gendarmes, a précisé le commandant Laribi Medjahed, en marge des 14èmes assises de Taza, tenues dernièrement à Tissesmilt. Le même officier a fait état de la découverte, au cours de la même période (2000/2013) de 12 sites archéologiques dans plusieurs régions du pays. Le ministère de la Culture a été informé de ces découvertes afin de prendre les mesures nécessaires pour leur protection. Les services de la Gendarmerie nationale ont également traité, dans plusieurs wilayas du pays, 240 affaires d'atteinte aux biens culturels portant notamment sur la vente d'objets archéologiques sur des sites internet. «Ces affaires ont été traitées pour la plupart d'entre elles à l'est du pays, région riche en sites archéologiques», a ajouté le même officier, précisant que des statuettes ont été vendues à plus de 170 millions de dinars l'unité et des pièces de monnaies anciennes ont été cédées à 3,5 millions de dinars l'unité.

## MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ

**570 millions DA affectés aux nécessiteux durant le mois de Ramadhan**

**Le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine a consacré une enveloppe financière de 570 millions DA au profit des personnes nécessiteuses à travers le pays durant le mois de Ramadhan, a indiqué jeudi à Alger le secrétaire général du ministère, Belkacem Aït Saadi.**



Le montant sera réparti sur deux tranches au profit de 1,6 million de personnes nécessiteuses, a précisé le même responsable lors d'une conférence de presse en marge de l'installation de la commission nationale de solidarité.

La première tranche d'un montant de 190 millions DA sera octroyée au début du mois sacré alors que la deuxième (380 millions DA) sera dis-

tribuée pendant la deuxième quinzaine, à raison de 4 500 DA pour chaque famille nécessiteuse.

Par ailleurs, le ministère prévoit l'ouverture de 795 restaurants pendant le mois de ramadan au niveau national au profit des passants, des nécessiteux et des sans-abri. M. Aït Saïdi a souligné que le ministère «a procédé cette année à une décentralisation de toutes les opérations de solidarité notam-

ment celles relatives au mois sacré» ajoutant que le ministère a laissé aux wilayas le soins de gérer ces aides sous forme de paniers contenant des denrées alimentaires ou de chèques postaux. Il a en outre rappelé que d'autres secteurs participent à ces opérations comme le ministère de l'Intérieur, les commissions locales de la solidarité, les sociétés nationales et des bienfaiteurs.

## SELON M. HARRAOUBIA

**De nombreux étudiants étrangers souhaitent poursuivre leurs études en Algérie**

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Rachid Harraoubia, a indiqué jeudi à Alger que de plus en plus d'étudiants étrangers souhaitaient poursuivre leurs études dans les universités algériennes.

L'Algérie a reçu un grand nombre de demandes d'étudiants étrangers, notamment turcs, désireux de poursuivre leurs études en Algérie, a affirmé M. Harraoubia lors de la conférence nationale des recteurs et chefs d'établissements universitaires consacrée à la préparation de la prochaine année universitaire (2013-2014).

De nombreux étudiants turcs souhaitent étudier la langue arabe en Algérie, a-t-il précisé, ajoutant que l'Université Emir-Abdelkader de Constantine avait, pour sa part,

reçu un grand nombre de demandes d'inscription d'étudiants étrangers.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique ne saurait se prononcer, seul, sur ces demandes, a fait savoir le ministre, soulignant que cette question était du ressort du ministère des Affaires étrangères. Concernant la rentrée universitaire 2013-2014, M. Harraoubia a affirmé que tous les moyens matériels et humains avaient été mobilisés pour assurer son bon déroulement.

Dans une déclaration à la presse en marge de la conférence, le ministre a assuré que l'Université algérienne était prête à recevoir les nouveaux bacheliers.

## TIZI-OUZOU

**La ville des genêts en arc-en-ciel ce jeudi**

Les festivités de célébration du 51<sup>ème</sup> anniversaire de l'indépendance ont été lancées ce jeudi dans la ville de la ville de Tizi-Ouzou à laquelle est revenu cet honneur pour ce 51<sup>ème</sup> anniversaire.

Un grand défilé a été organisé à travers les différentes artères de la ville par les autorités locales qui a vu la collaboration de tous les services et directions et différents intervenants coordonnés par le wali Abdellah Bouazghi.

Aussi, dans l'après-midi de jeudi, à partir de 18h, la parade a commencé avec des milliers de personnes majoritairement composé de jeunes qui ont sillonné les ruelles de la ville des genêts dans une ambiance festive. Auréolés de l'emblème national, des milliers de jeunes et de policiers et autres franges de la société se sont ébranlés en processions du lycée

Stambouli situé à la sortie Nord-ouest vers l'entrée principale du stade du 1er novembre. Des gens prenaient des photos et des vidéos du spectacle.

Des youyous lancés par les femmes accrochaient aux balcons des rues avoisinantes le passage du défilé fusillé de partout. L'ambiance festive agréée par les divers chants patriotiques déclamés par les jeunes des scouts faisaient apparaître des aires d'authenticité.

Dans la fête, l'on pouvait distinguer la présence des associations, des clubs sportifs et des organisations de jeunes. On pouvait aussi apercevoir la présence fortement saluée et emblématique des moudjahidines de la wilaya III. Par ailleurs, ce 51<sup>ème</sup> anniversaire a été inscrit sous le registre du développement. La wilaya de Tizi-Ouzou qui a eu honneur de lancer les festivités ne s'est pas arrêtée

là. Ce sont en effet pas de moins de 190 projets de développement qui sont attendus pour cette date. Leur inauguration et réception devrait intervenir dans les quelques jours qui suivront. Car en fait, la sortie tant attendue du wali pour le vendredi 5 juillet s'est limitée à l'exercice protocolaire et traditionnel. Celle-ci s'est donc limité à la traditionnelle pose de gerbe de fleurs au cimetière de M'douha ainsi que l'inauguration d'une stèle commémorative de 20 000 martyrs de la wilaya, tombés au champ d'honneur durant la période 1954-1962.

Le wali et la forte délégation qui l'accompagnait a également procédé à l'enterrement des ossements du Chahid Aït Meziane Mokrane dit Si Mokrane Nadhour né en 1935 et mort au chant d'honneur en 1959.

K.N.A

## KARIMA YACEF, VICE-PRÉSIDENTE DE LA FAPH

# «Création de l'Alliance Vaccin contre les infections pneumococciques»

**Bonne nouvelle. L'Alliance entre professionnels de la santé, spécialistes en pédiatrie, infectiologie et microbiologie ainsi que la société civile représentée par la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) est née.**

**Amel B**

C'est ce qu'a affirmé, le docteur Karima Yacef, vice-présidente de cette fédération. Objectif : plaidoyer auprès du ministère de la Santé sur la nécessité de la réactualisation du calendrier vaccinal et l'introduction du vaccin anti-pneumococcique et l'antirubéoleux dans le calendrier vaccinal en Algérie.

Pour la Faph, cet objectif s'inscrit dans le cadre de son programme de prévention contre les handicaps évitables. Elle est interpellée, en permanence, par les familles d'enfants victimes de méningites qui gardent pour la majorité, «un handicap lourd et pour lesquels aucune prise en charge précoce, coordonnée et pluridisciplinaire n'est préconisée. Aujourd'hui, elle se dit fortement mobilisée pour attirer l'attention des pouvoirs publics dans le but de mettre fin à cette production sans cesse croissante de handicaps évitables, car «un cas de plus est un cas de trop». Ainsi, les efforts se conjointent pour promouvoir la santé.

Dans ce sens, la création de cette alliance est «une occasion de s'organiser collectivement comme force de propositions pour la défense des droits des enfants qui doivent jouir du meilleur état de santé possible conformément à la convention internationale des droits de l'enfant et la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées que l'Algérie a signées et ratifiées», estiment les initiateurs de cette alliance. Il faut savoir que la pneumonie est considérée comme la principale cause de décès des enfants de moins de 5 ans dans le monde.

Le pneumocoque est l'agent microbien principal de la méningite bactérienne et de la pneumonie. Agent microbien redoutable, le pneumocoque est entouré d'une capsule qui le rend très virulent, c'est qui lui a valu d'être qualifié de «tueur silencieux», par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). L'infection à pneumocoques est responsable de quatre infections bactériennes graves, à savoir la méningite (infection du cerveau); la bactériémie (in-



fection du sang); la pneumonie (infection du poumon); l'otite moyenne (infection de l'oreille moyenne). Les complications associées à l'infection à pneumocoques peuvent causer des dommages irréversibles chez les enfants, comme des lésions cérébrales, et même causer la mort.

Les infections invasives à pneumocoques s'observent avec une plus grande fréquence avant l'âge de 6 mois. Avant l'âge de 2 ans, le pneumocoque est la principale cause de méningite bactérienne. La méningite à pneumocoques est la plus sévère des infections, elle peut entraîner le décès et lorsque l'enfant survit elle est responsable de séquelles graves.

Ainsi, un enfant sur trois présentera des séquelles qui vont se manifester par des convulsions, une épilepsie, une paralysie, un retard psychomoteur ou une surdité. Ces séquelles sont lourdes, elles vont entraver le développement normal de l'enfant et vont nécessiter des soins continus et coûteux.

D'autre part, selon les régions, les méningites à pneumocoques de l'enfant sont une cause majeure de morbidité 24,7% et de mortalité 28%.

À ce propos, les chiffres de l'OMS sont inquiétants. Selon l'organisation onusienne, la pneumonie est une cause majeure de mortalité chez l'enfant de moins de 5 ans.

Elle tue chaque année 1,2 million d'enfants de moins de 5 ans, (soit 18% des décès dans ce groupe d'âge à l'échelle mondiale). En Algérie, plus de 3 100 enfants de moins de 5 ans sont décédés, en 2010 à la suite d'une pneumonie. Des infections virulentes contre lesquelles, il est possible de se protéger. En effet, c'est la première cause de mortalité, évitable par la vaccination, chez les enfants de moins de 5 ans dans le monde entier. Le moyen le plus efficace de se protéger contre les infections causées par le pneumocoque est la vaccination, recommandée vivement l'OMS.

Il est bon de rappeler, enfin, que plusieurs pays dans le monde ont intégré le vaccin anti-pneumococcique dans leur programme élargi de vaccination.

## M. KAMEL KELLOU

### L'INSP joue un rôle «prépondérant» dans la prise de décisions politiques inhérentes au secteur

Le Directeur de l'Institut national de santé publique (Insp), M. Kamel Kellou, a affirmé, jeudi à Alger, que cette structure «a joué un rôle prépondérant dans la prise de décisions politiques inhérentes au secteur».

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'exposition «Mémoire et réalisations» sur le secteur de la santé organisée au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), M. Kellou a indiqué que «l'institut créé en 1964 a su s'adapter aux développements que le secteur a connus tout comme il a contribué à la

prise de décisions politiques inhérentes au secteur de la santé».

Cet établissement public, unique en son genre sur tout le territoire national, a effectué plusieurs études et enquêtes nationales sur les différents aspects sanitaires de la population outre la fourniture de données de base et l'élaboration de registres sur nombre de pathologies.

L'Insp a, jusque-là, établi cinq registres dont ceux sur le cancer, le diabète chez les enfants et l'hépatite virale, a indiqué son directeur général ajoutant

qu'une seconde enquête nationale a été menée par l'institut sur la malnutrition chez les femmes et les enfants de moins de 5 ans.

Parmi les acquis de l'Insp, l'ouverture d'un laboratoire de biochimie chargé du calcul du taux du fer, de la vitamine A et de l'iode.

L'institut se penche également sur l'élaboration de deux autres études nationales sur les besoins sanitaires de la population et la situation épidémiologique en collaboration avec l'Institut Pasteur, a ajouté M. Kellou.

## OUARGLA

### Plusieurs activités médicales menées par le centre anticancéreux

Mille sept-cent trente et un (1.731) patients ont bénéficié de 5 600 actes de radiothérapie et de traitement par la chimiothérapie durant les cinq premiers mois de l'année en cours au niveau du Centre anticancéreux (CAC) de Ouargla, a-t-on appris jeudi auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (Dsprh). Dans la même période, le CAC a fait état d'un bilan de 4 300 activités de radiothérapie, ainsi que 1 656 traitements par la chimiothérapie et un total de 64 opérations chirurgicales spécialisées liées aux cancers les plus fréquents notamment chez les malades âgés, à savoir les cancers du sein, col, prostate et poumon, a indiqué à l'APS le directeur de la santé, Imad Mouâd.

Il a fait savoir que le CAC dispose de deux appareils de haute énergie (télécobalt, et accélérateur-linéaire) utilisé dans la radiothérapie et un staff médical spécialisé pour assurer la prise en charge des malades venus de plusieurs wilayas, notamment des régions sud et est du pays. Une équipe médicale et paramédicale composée de 50 Cubains active en coordination avec un groupe médical national dans plusieurs spécialités (radiothérapie, chimiothérapie, médecine physique et chirurgie) en vertu d'une convention algéro-cubaine, au sein de cette structure située au sein de l'établissement hospitalier public (EHP) Mohamed-Boudiaf, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, et dans le but d'améliorer les prestations médicales, le secteur de la santé de Ouargla sera renforcé en 2014 par une unité de médecine nucléaire, a signalé le même responsable.

APS

# SIDA

# Deux malades seraient guéris après une greffe

Suite à une greffe de moelle osseuse, deux Américains séropositifs ne présentent plus aucune trace de VIH alors qu'ils ont arrêté leur traitement antirétroviral.

Pour la troisième fois en quelques années, les chercheurs ont annoncé des cas de guérison du sida. Deux séropositifs originaires de Boston, aux Etats-Unis, ont reçu une greffe de moelle osseuse pour traiter une leucémie, il y a respectivement deux et cinq ans. Il y a plusieurs semaines, ils ont arrêté leurs traitements antirétroviraux, et aucune trace de VIH n'a été observée, se réjouit le docteur Timothy Henrich, du Brigham and Women's Hospital de Boston, lors de la conférence de l'International Aids Society en Malaisie.

Ces guérisons fonctionnelles s'ajoutent à un autre cas semblable, celui d'un Américain vivant à Berlin, Timothy Ray Brown, ayant subi également une greffe de la moelle osseuse en 2007 et ne présentant plus aucune trace de la maladie. Un nouveau-né, contaminé lors de la grossesse par sa mère séropositive, a également été soigné en mars dernier.



## Un enthousiasme prudent

Tout en trouvant ces résultats «enthousiasmants», Timothy Henrich rappelle qu'il est encore trop tôt pour crier victoire : «Ils se portent très bien. Mais cela n'indique pas encore que ces hommes sont guéris. Le virus peut revenir dans une semaine, ou six mois. Seul le temps le dira.» Ces cas de guérison renforcent les soupçons sur le rôle joué par la moelle osseuse dans la maladie du sida. Les chercheurs expliquent cette réaction en supposant que la moelle osseuse saine qui a été greffée pourrait être protégée par le traitement antirétroviral auquel les patients étaient soumis à l'époque de l'opération. Les scientifiques préfèrent rester prudents car une certaine forme du virus pourrait être toujours présent dans l'organisme des patients, même si ces résultats restent très encourageants au niveau de la recherche médicale.

## Un foie humain en miniature créé en laboratoire

Des chercheurs japonais ont réussi à faire «pousser» un foie humain fonctionnel chez une souris. Une découverte de taille dans le domaine de la médecine régénérative.

Une alternative au don d'organe pourrait peut-être voir le jour d'ici une dizaine d'années. Des chercheurs japonais de Yokohama City University ont créé un foie humain à partir de cellules souches pluripotentes induites (iPS).

Pour y parvenir, l'équipe du professeur Takanori Takebe a implanté une ébauche de foie créée en laboratoire dans une souris, dont une défaillance hépatique avait été provoquée. L'organe s'est développé et lui a permis, en produisant des protéines spécifiques et en élevant sa fonction d'épuration, d'améliorer sa santé.

Ces résultats doivent être vérifiés et il est trop tôt pour savoir si cette technique pourra être utilisée chez l'être humain, mais les auteurs de l'étude sont optimistes, tout en indiquant que d'éventuels essais cliniques sur l'homme pourraient être organisés d'ici une dizaine d'années.

### Une porte ouverte

L'étude, publiée par la revue spécialisée *Nature*, a été saluée par la communauté scientifique. «En reconstruisant des interactions cellulaires qui sont importantes pour la progression naturelle du foie, ces chercheurs ont obtenu un tissu robuste et mature», se réjouit Kenneth Zaret, de l'université de Pennsylvanie, aux Etats-Unis, cité par la revue *Nature*, «c'est un grand jour pour la biologie du développement.»

En effet, cette expérience ouvre la porte à des avancées de taille dans le domaine de la médecine régénérative comme, par exemple, détecter les effets indésirables des nouveaux médicaments avant les essais cliniques sur l'homme.

## Travail de nuit : il double le risque de cancer du sein



### Le travail de nuit à la santé

Les femmes ayant travaillé de nuit durant moins de 29 ans ne présentent pas un risque accru de cancer du sein, en revanche celles qui ont exercé leur activité professionnelle la nuit pendant 30 ans ou plus présentent un risque plus que double

de cancer du sein. Les conclusions sont semblables selon les professions de nuit.

Des études préalables avaient déjà démontré que les 3-8 perturbaient la santé des travailleurs. Ce rythme de travail impose une rupture de l'horloge biologique et du sommeil qui, d'après le Centre international de recherche sur le cancer (Lyon), sont «probablement carcinogènes pour les humains». Cette étude confirme donc le lien entre le travail nuit à long terme et un risque accru de cancer du sein.

La modification des niveaux de mélatonine pourrait favoriser le risque de cancer par son implication sur la production d'œstrogènes.

Les chercheurs concluent aussi que «d'autres recherches supplémentaires restent donc nécessaires pour déterminer comment la perturbation du cycle de sommeil affecte les hormones impliquées dans certains cancers du sein».

## Certains aliments nous rendent accro

Les aliments à IG (Index glycémique) élevé comme les frites, le pain blanc, ou les viennoiseries créent une dépendance. Et envoient les mêmes messages d'addiction au cerveau. Les conclusions d'une étude internationale réalisée en partie par les chercheurs du Boston Children's Hospital (USA) ont été publiées dans l'*American Journal of Clinical Nutrition*.

### Qu'est-ce que l'IG

Ce critère de classement des glucides permet de définir le pouvoir d'un aliment à augmenter le taux de glucose dans le sang. Plus un glucide est assimilable rapidement dans le sang, plus son IG est élevé : il ne procure alors aucune sensation de satiété, mais provoque une sécrétion brutale d'insuline, ce qui facilite le stockage des graisses dans les cellules. Au

contraire, les aliments à faible IG sont un bon moyen de contrôler sa faim, de réguler ses taux d'insuline et de brûler les graisses sans diminuer la masse musculaire.

L'intérêt des glucides dépend de leur index glycémique (IG), c'est-à-dire du temps qu'ils mettent à passer dans le sang. Plus l'index d'un aliment est bas, plus sa vitesse de diffusion dans l'organisme est lente, et plus la sensation de faim est retardée.

### Le cerveau accro à la junk food

De précédentes études ont montré que la junk food rendait accro et que le manque de sucres rapides poussaient à la fringale. Les chercheurs ont scanné le cerveau de 12 participants, âgés de 18 à 35 ans, en surpoids ou obèses mais en bonne

santé, pour examiner les effets d'indices glycémiques de l'alimentation sur le cerveau. Les participants ont reçu un repas au hasard sur les 2 proposés. Un avec un IG (index glycémique) élevé et l'autre bas. 4 heures après le repas test, les hommes ont subi une IRM fonctionnelle.

### IG élevé et dépendance

Ils ont constaté que les aliments à IG élevé, augmentent le débit sanguin dans les zones du cerveau associées à la «récompense et le désir». Les chercheurs supposent donc «que les aliments à IG élevés peuvent favoriser les fringales et induisent des envies de la même manière que certaines substances, comme la nicotine, par exemple». Favoriser les aliments à IG bas est aussi bon pour la ligne car ils permettent d'atteindre le seuil de satiété et d'éviter les grignotages.

## Marcher le soir aide à baisser la glycémie

Des chercheurs américains ont réalisé une étude en analysant le taux de sucre dans le sang de dix volontaires. Résultat : la marche digestive du soir est la plus efficace pour réduire la glycémie.

Avez-vous tendance à vous reposer sur le canapé après le dîner ? Si vous remplacez cette habitude par une promenade d'au moins 15 minutes à un rythme soutenu, vous pourriez faire baisser le taux de sucre dans le sang.

Des chercheurs américains ont mené une étude rigoureuse à l'aide de dix volontaires âgés de plus de 60 ans. Les participants, non-fumeurs, ne souffrant pas d'obésité, sédentaires, avec une glycémie normale, ont accepté de répéter une série d'exercices trois fois, à quatre semaines d'intervalle.

Lors de la première phase du test, ils sont restés isolés pendant 48 heures, sans faire aucun exercice physique, pendant que les chercheurs surveillaient leur glycémie. Le jour suivant, ils ont eu le choix entre une balade de 15 minutes après chaque repas soit la pratique d'un exercice pendant 45 minutes le matin à 10h30 ou l'après-midi après 16h30.

Les scientifiques ont analysé le taux de sucre des personnes participant à l'étude. Ils ont ainsi révélé que, même si l'exercice physique pratiqué le matin ou l'après-midi aide à diminuer le taux de glycémie dans le sang, rien n'est plus efficace qu'une marche rapide de 15 minutes le soir.

# Se coucher trop tard fait grossir

Les couche-tard plus exposés à la prise de poids ? C'est ce que suggère une étude qui l'explique par une consommation accrue de calories sur les repas pris en fin de journée.

Le manque de sommeil fait grossir. Ou plutôt ce sont les conséquences du manque de sommeil qui nous font prendre quelques kilos. Il est reconnu scientifiquement que les petits dormeurs ont tendance à compenser le fait de rester éveillés plus longtemps soit en grignotant plus soit en prenant des repas plus riches en calories en soirée. Une habitude contraire aux recommandations des nutritionnistes qui prônent un dîner léger le soir.

### Les couchers tardifs alimentent le grignotage

Certains sujets se sont couchés à 4 heures du matin pour se lever à 8 heures et ont dû tenir ce rythme pendant cinq nuits consécutives. Ce groupe en manque de sommeil a pris plus de poids que les sujets té-

ans ont été étudiées dans un laboratoire. Les repas étaient servis au hasard et les participants pouvaient s'alimenter dès qu'ils le souhaitaient. Aucune activité physique n'était possible en dehors de la lecture, la télévision ou les jeux vidéo. Ils ont été observés pendant 18 jours consécutifs et leur sommeil a été analysé.

Plus étonnant, il est apparu que les hommes privés de sommeil avaient plus tendance à grossir que les femmes dans la même situation.



## 9 conseils anti-pellicules

Votre col de veste est toujours recouvert de petits points blancs et vous n'osez plus sortir les cheveux détachés ? Les pellicules ne doivent pas devenir un complexe, d'autant plus qu'une personne sur 2 est confrontée à ce problème à une période de sa vie. Au quotidien, des gestes simples peuvent vous éviter ce désagrément.

### Adoptez une bonne hygiène de vie

Le stress et la fatigue peuvent accentuer les pellicules. Dans ce cas, prenez des repas équilibrés : pas trop de sucre, de céréales ou de viande, mais plutôt des fruits frais et des légumes verts. Le sommeil réparateur (en se couchant avant minuit) et quelques exercices physiques améliorent aussi la situation.

### Lavez vos cheveux à l'eau tiède

L'eau tiède n'agresse pas le cuir chevelu, contrairement à l'eau chaude. Vous pouvez même terminer le rinçage à l'eau froide, afin de freiner la production de sébum, facteur aggravant des pellicules.

### Non aux brushings trop agressifs

Maintenez votre séche-cheveux à au moins 20 cm de votre tête et réglez-le sur l'air le moins chaud et le plus doux possible.

### Préférez les colorations douces

Si vous vous colorez les cheveux, les colorations de style ton sur ton sont plus douces. Limitez aussi les décolorations et les permanentes, toujours



agressives pour le cuir chevelu. Si vous ne pouvez pas vous en passer, espérez-les de 15 jours minimum.

### Attention aux gels et laques

Les gels et laques sont souvent à base d'alcool, mieux vaut utiliser ces produits coiffants le moins possible.

### Massez votre cuir chevelu

Massez votre cuir chevelu 2 à 3 minutes au moment du shampoing, sans le frotter. Le but est de stimuler la circulation sanguine et de détendre le cuir chevelu.

### Desserrez casquette ou chapeau

Il faut que le cuir chevelu respire... Le casque de moto n'arrange pas les choses non plus.

### Nettoyez tous vos accessoires à cheveux

Passez sous l'eau savonneuse vos brosses, peignes, élastiques, barrettes... A chaque shampoing si vous le pouvez, pour enlever toute trace de sébum et de particules de peau.

### Evitez de vous gratter

Les pellicules peuvent causer des démangeaisons du cuir chevelu. Résistez à la tentation de vous gratter, y compris avec un peigne ou une brosse, car vous ne feriez qu'aggraver la situation en provoquant des lésions.

# Débarquement de Provence ou l'hommage tardif de la chair à canon

La République française a enfin décidé de mettre fin à l'amnésie, sciemment entretenue et qui a frappé l'Hexagone pendant plus de cinquante ans.

Le phénomène colonial de même que le combat politique et armé des peuples maghrébins et africains ont emmené les différents régimes et pouvoirs qui s'étaient succédé en France au lendemain de sa libération, à se taire sur la contribution notable des peuples anciennement colonisés sur le front antifasciste.

Par Amar Belkjhodja (•)

Ce mutisme était nourri par une mauvaise conscience. Car comment expliquer que cette France, devenue une école des droits de l'Homme pour plusieurs leaders maghrébins et africains, que cette même France poursuive sa domination sur les peuples conquis et leur applique un traitement aussi inhumain sinon plus inhumain que celui subi par l'Europe sous l'hitlérisme ?

Inutile donc d'énumérer toutes les émeutes, manifestations et soulèvements localisés en Tunisie, en Algérie et au Maroc qui furent malheureusement impitoyablement réprimés par une France coloniale pour qui la notion de liberté et de dignité est une notion conçue par et pour «l'Europe civilisée».

C'est pour cela que le mouvement nationaliste maghrébin, tous courants confondus, avaient résolu de recourir aux armes, ultime moyen inévitable pour détruire le colonialisme puisqu'il n'y avait, en réalité, aucune différence entre celui-ci et le fascisme.

Si nous applaudissons un cachet particulier qui marque le 60<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Provence en 1944, c'est par souci de rendre à l'histoire tous ses droits.

Toutefois, cela ne nous empêche pas justement de faire quelques mises au point ou plutôt



toire marocain, législation adoptée par le pétainisme aux ordres de l'hitlérisme.

Ceci dit et malgré les positions courageuses de l'élite maghrébine, le régime colonial avait toute la latitude d'enrôler par la force les troupes des peuples sous domination, sans peine, puisque cela a bien fonctionné pendant la première guerre euro-européenne (1914-18). Ces corps de tirailleurs algériens, sénégalais, marocains, n'étaient pas allés en Europe par amour de la liberté et de la démo-

trons à plusieurs dates de l'histoire coloniale. Ainsi en 1870 (déjà), les Algériens se trouvaient sur le front prussien. Plusieurs de ces conscrits, une fois rentrés chez eux, trouvèrent leurs familles extérminées et leurs dechras brûlées. Le soulèvement de cheikh El Hadj et Moqrani, en 1871, fut réprimé avec une violence inouïe par l'armée française et la milice coloniale. Comme l'histoire est un éternel recommencement, le 8 mai 1945, l'Algérie se trouva confrontée à la même situation.

En effet, pendant que l'on célébrait avec frénésie la fête de la victoire à Paris et dans d'autres capitales européennes, les populations de l'est algérien étaient livrées à une véritable extermination. Et lorsque ceux qui avaient combattu aux côtés de leurs camarades français furent déboulonnés, ils trouvèrent leurs bleds en ruine et leurs familles décimées. Voilà encore une autre page, objet de mutisme complet dans l'histoire officielle française.

Il y a également une autre page complètement oubliée. Elle ne concerne pas cette fois ci «la chair à canon» conduite par force sur «le champ d'honneur», mais de toutes ces individualités maghrébines qui se sont mêlées volontairement dans le combat anti-fasciste aux côtés de la résistance française. Ces Maghrébins, intellectuels pour la plupart, se sont trouvés par conviction dans les réseaux de Forces françaises de l'intérieur (FFI). Tout est à leur honneur parce que leur choix était en conformité avec le niveau de leur conscience politique.

Ils ne sont pas légion, certes, mais il faut bien qu'un jour on leur rende hommage parce qu'ils avaient fait le bon choix alors que des Français de souche avaient embrassé à bras ouverts le pétainisme. Il existe parmi ces compatriotes maghrébins, ceux qui avaient été arrêté, torturés et déportés par la police française à la solde de l'hitlérisme. Voilà ce qu'il est plus juste de dire.

Il était moins grave pour ces troupes coloniales de venir mourir dans les guerres européennes que d'être conduites sous le drapeau

ver en face de lui, aux côtés de l'adversaire français, des tabors marocains ainsi que des tirailleurs algériens. Ces dououreuses situations sont bel et bien engendrées par le phénomène colonialiste. Des zones complètement enfouies parce que déshonorantes d'un système qui utilise les uns contre les autres et fait commettre des assassinats par les uns contre les autres et parfois contre leurs propres compatriotes.

Quand un chef d'Etat français décide des harkis pour avoir combattu leurs propres frères pendant la guerre d'Algérie et quand ce même chef d'Etat décide des rescapés qui se sont vallamment battus pour l'honneur et la liberté des Français, nous pouvons dire qu'il y a quelque chose qui ne tourne pas rond quelque part.

En revanche, il nous appartient, à nous Maghrébins, de ne pas souffrir de la tare de l'oubli et de l'ingratitude et de rendre un hommage tout particulier aux Françaises et Français qui, acceptant tous les risques, avaient choisi de se mettre du côté des opprimés. Ces avocats, intellectuels, écrivains, artistes, militants de gauche et démocrates, ont milité par leurs plumes et leur courage pour défendre la cause des Marocains, des Tunisiens et des Algériens à une époque où les atteintes à la liberté et à la dignité sévissaient férolement. Il s'agit bel et bien de pages méconnues qu'il faudra exhumer et affranchir la jeunesse maghrébine des luttes politiques exceptionnelles consenties par des amis français. C'est à ce prix que les passerelles de l'amitié et de la fraternité seront mieux entretenues et mieux franchies parce que partagées de la bonne foi et de la vérité historique et non fragilisées par l'hypocrisie des nostalgiques de l'ancien empire colonial déchu. (En épiant l'Histoire - Ed. Alph-Arger-2011)

A.B.

(•) Journaliste-auteur



d'insister sur quelques points d'histoire qui nous aideront à opposer une approche critique aux comportements politiques qui n'ont aucun rapport avec la rigueur de l'écriture de l'histoire.

De prime abord, nous nous référerons à l'appel du Sultan Mohamed Benyoussef qui, en 1939, s'est engagé au nom de son peuple pour combattre aux côtés des Français menacés par l'agression allemande. De même que l'Algérien Messali Hadj a carrément exclu de son parti, le PPA, certains cadres qui avaient choisi d'animer une émission radiophonique pro allemande, certainement séduits par la formule classique «l'ennemi de mon ennemi est mon ami».

Aussi faudrait-il rappeler que le souverain marocain s'est également opposé à l'application de la législation anti juive sur le territoire

français pour aller réprimer des insurrections du même statut. Il s'agit là de pages tragiques que vont vivre les peuples colonisés par le fait même que des contingents des colonisés vont servir pour réprimer d'autres peuples colonisés. C'est ce qu'on pourrait appeler «la répression à bon marché». Car des êtres répondant du même statut vont s'entretenir pour la cause coloniale. En matière de comptabilité macabre, le colonisateur enregistre des excédents.

Il y eut également une série de soulèvements en Algérie contre les nouvelles mesures de conscription en prévention du dilemme que l'on vient de citer. Ça n'a pas loupé puisque des gousmés seront levés d'Algérie pour aller combattre dans le Rif marocain contre le vainqueur d'Anoual Mohamed Ben Abdellah El Kettabi.

Pendant les massacres du 8-Mai-1945, les tabors marocains et tirailleurs sénégalais participaient à l'hécatombe. Pendant la guerre du Vietnam, Hô Chi Minh avait saisi personnellement El Hammani et El Kettabi qui se trouvaient au Caire, déplorant de trou-





# Enfance et misère

**Il faudrait des centaines de pages pour parler de tous les malheurs endurés par l'enfance algérienne en période coloniale. Néanmoins, nous nous attacherons à énumérer quelques aspects de la tragédie vécue sous le régime de la honte et de l'exploitation. D'abord, il y a lieu de rappeler que la plus grave atteinte aux droits d'un peuple, c'est de le priver d'instruction. Pour illustrer la situation dans ce domaine, laissons parler les chiffres.**

Par Amar Belkhodja (\*)

En 1944, pour 7 millions d'habitants (Algériens évidemment), il n'y avait que 68 000 enfants scolarisés, soit un enfant pour 102 habitants. En 1952, 1 800 000 enfants étaient non scolarisés avec un accroissement de 120 000 enfants par an. C'est-à-dire à la veille de la guerre de Libération nationale, il y avait 2 400 000 enfants algériens non scolarisés. Avec les cumuls qu'il est nécessaire de faire pour les périodes écoulées, nous comprenons aisément pourquoi, en 1962, le peuple algérien se trouvait analphabète à 95 pour cent ; illettré dans sa propre langue dont il a été privé et illettré dans celle du colonisateur lui-même, qui prétendait avoir conquis notre pays pour le «civiliser».

A ce titre, il est utile de dresser le bilan de la colonisation française dans le domaine de l'instruction. En 1954, ce bilan est désastreux puisque parmi les Algériens «civilisés» par la France, il y avait :

- 99 médecins, 161 avocat, 41 notaires, 152 avoués, 17 dentistes, 44 pharmaciens, 5 chirurgiens, 5 architectes, 7 ingénieurs de travaux publics, 182 professeurs, 2 ingénieurs dans le textile et un ingénieur chimiste.

Ces chiffres qui expriment les résultats se trouvant au sommet de la pyramide, révèlent de la manière la plus explicite qu'à la base de cette pyramide, il y a le désastre. Et qui en souffre le plus ? L'enfance évidemment. Essayons de voir maintenant les conséquences de la présence française dans notre pays et du taux effarant de la non-scolarisation.

La misère. Notre peuple a dû subir les affres de la famine et des épidémies cycliques plus meurtrières par le fait de la présence étrangère dans notre pays. L'enfance est la première victime de la misère, de la faim et de la maladie.

Le racisme additionné au sadisme atteint un fort degré d'ignominie chez certains barons de la

colonisation. Le docteur Eugène Bodichon par exemple, déçu des faibles résultats de la tentative d'extermination par les armes, recommande de ne point importer des céréales en cas de famine et de laisser, par voie de conséquence, les Algériens périr d'inanition. Les conseils machiavéliques seront suivis à la lettre. Pendant toutes les périodes de famine qu'avait connues l'Algérie sous l'occupation française, des Algériens, par centaines, par milliers furent décimés par la main et les épidémies sous l'œil indifférent de l'administration coloniale.

Pour mesurer la tragédie dans laquelle se débattait notre peuple durant la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'enfant algérien présente les pires indices ; il a les cheveux en désordre et sales, les vêtements en haillons, la mine blême. Il ne mangeait pas à sa faim. D'ailleurs selon une étude élaborée en 1956, on estimait que sur 9 millions d'Algériens, 7 millions vivaient dans des conditions au-dessous du minimum vital.

La fouille des poubelles est l'une des images de l'humiliation à laquelle on était habitué. Dans la majorité des villes d'Algérie, des enfants de tous âges fouillaient les poubelles dans l'espoir d'y trouver quelques objets de «valeur» à revendre. Besogne répugnante imposée par la détresse et le désespoir. Pendant les années de grande misère, des enfants erraient le long des chemins de l'incertitude, déguenillés, faméliques. En 1937, des enfants de bousculaient dans certaines villes lors des distributions de gaudouras. Des témoignages rapportent que quelques-unes d'entre eux ne portaient pour tout vêtement qu'un vieux sac à chaux percé de trois trous, deux pour les bras et un pour la tête.

A cette même époque, d'autres enfants erraient dans les rues de Tiarét, dévêtus, dévorés par la malnutrition, guettés à tout moment par la longue et atroce agonie de la mort par inanition.

En 1947, c'est la famine à Aflou. Dans les rues de cette ville présen-



harienne, les enfants se disputaient des peaux d'orange et se nourrissaient des crouttes qui se formaient à l'extérieur des caisses de dattes. La situation provoque un déplacement massif des populations qui affluent vers Tiarét. Ici, des enfants cherchaient leur subsistance dans les poubelles. Des témoins qui ont vécu cette époque rapportent que des enfants disputaient parfois même dans ces récipients leur pitance aux chiens.

C'est dire que la société quand elle est confrontée à un fléau, c'est principalement l'enfance qui devient la cible la plus vulnérable. Les bergers. Ils conduisaient des troupeaux dans les immenses espaces steppiques, avec seulement quelques dattes et un morceau de galette dans la musette. Le jeune esprit semble être vide tel le silence de leur steppe. C'est une enfance qui avait l'air de se résigner à un sort qu'elle croyait prédestiné. Cruel, ce sort puisque même le mot «berger» sera utilisé comme injure par des compatriotes élevés au berceau de la féodalité.

Les mendians. Quant ils ne s'adonnent pas eux-mêmes à la mendicité, certains de nos enfants étaient des conducteurs de mendians adultes, ces vieillards qui

se débattaient dans la décrépitude ou frappés de cécité ou autre handicap moteur.

Les vendeurs de journaux et les porteurs. Ils avaient à peine six ou sept ans, ces enfants qui diffusaient à la criée les publications de la colonisation. Et les porteurs qu'on retrouvait dans les gares routières, des chemins de fer et dans les marchés, offrant leurs bras contre des fardeaux trop volumineux et trop lourds pour leur frêle corps.

Les vendanges et l'arrachage des lentilles. Une importante main-d'œuvre embauchée dans les vendanges et l'arrachage des lentilles était constituée en majorité d'enfants (filles et garçons). Ils commençaient la corvée dès les premières lueurs de l'aube et ne terminaient le dur labeur qu'à la tombée de la nuit. L'échine courbée, ils allaient et venaient le long des sillons pierreux et épineux. A la fin d'une campagne de lentilles, demandez à l'un de ces malheureux de vous montrer ses mains...

Les cireurs. Obligés de ramener au foyer une obole, ils se sont vu contraints de cirer les chaussures des autres. Nous considérons que c'est là une des plus graves atteintes à leur personnalité. Tous les matins, ils quittaient le foyer où leurs

parents se tourmentaient pour la survie. La caisse sous le bras, la brosse à la main, ils appelaient le client au moyen d'une rythmique de marche militaire. On ne sait par quel mystère ils l'avaient apprise.

Inutile de vous parler des petits bûcherons et marchands de fagots ni de ces fillettes dont le seul débouché était de se faire employer comme «Fatma» chez les familles européennes.

Tous ces enfants dont nous venons d'énumérer «les corporations d'humiliation» que la misère a peintes au moyen des plus cruels et maudits pinceaux qu'elle emprunta à la colonisation, tous ces enfants rêvaient des plus beaux rêves. Et ces rêves ne cessaient de marteler leur jeune esprit dès que l'hiver, dans ses rendez-vous immuables, venait frapper aux portes des taudis des familles nombreuses.

Ils rêvaient de lit chaud et de nourriture abondante, de paires de chaussures et d'habits neufs, de logis décents et de savoir, de bonheur et de dignité.

Ce que nous venons d'évoquer est une description sommaire de quelques images du cauchemar vécu par notre enfance pendant le colonialisme français.

Ce regard, à peine furtif sur le passé, doit nécessairement entretenir nos préoccupations pour l'avenir de notre enfance qui exige de nous protection morale et matérielle. Les enfants d'aujourd'hui sont le peuple de demain.

Partant du principe qu'ici l'Algérie s'est battue pour libérer son enfance des pires humiliations, aujourd'hui il est du devoir de tout un chacun de poursuivre ce combat qui consiste à faire reculer tous les jours la misère, l'analphabétisme, les disparités sociales et à combattre les fléaux et maux dont les conséquences se font ressentir sur l'esprit et le corps de notre enfance. (En épiant l'Histoire - Ed. Alpha-Alger-2011).

A.B.

(\*)Journaliste-auteur

## TIZI OUZOU

**Défilés, inaugurations, divertissements et recueillement dans la capitale du Djurdjura**

Ferrah Menad

Des défilés, des inaugurations, des divertissements et des cérémonies de recueillement à la mémoire des chouhada ont marqué les festivités du 51<sup>er</sup> anniversaire de l'indépendance nationale à travers la wilaya de Tizi-Ouzou. Un spectacle féérique, illuminant la ville avec ses feux d'artifice et une grandiose fanfare accompagnant la parade, a eu lieu avec la participation de plusieurs troupes étrangères et la fête a été, dans la soirée de jeudi, grandiose.

Après le parade qui a vu défilé de nombreux jeunes issus des différentes communes de la wilaya, organisés en troupes de danses folkloriques, sportives, les festivités ont donné lieu à des exhibitions en arts martiaux et à des mouvements d'ensemble superbement effectués par plus de 2 000 élèves sur la rue principale de la ville des Genêts et une grande réception en l'honneur des anciens moudjahidines. La ville a vécu d'autres moments mémorables par l'organisation de mouvements.

A Larbaa Nath Irathen, la fête du 5 Juillet a été dominée par un imposant défilé qui a donné de la couleur à l'événement.

Des structures éducatives et des rues ont été baptisées du nom des chouhada Fernane Hanafi, Djouadi Abderrahmane et Yataguene, avec remise de cadeaux aux familles des chahids.

Cet événement mémorable coïncidant avec la fête de la jeunesse a été l'occasion de l'inauguration d'un nouveau stade à Taguemoute Azouz et d'une bibliothèque urbaine, un espace Internet et une antenne administrative dans la localité de Beni Douala. Les festivités du cinquantenaire ont été marquées également par une cérémonie de recueillement en hommage aux chouhada et une réception en l'honneur des moudjahidines.

**BORDJ BOU-ARRÉRIDJ  
3 terroristes abattus**

Mouad B.

Les services de sécurité ont abattu, durant la nuit du mercredi à jeudi, trois terroristes lors d'une opération dans la région de Bordj Bou-Arreridj, a-t-on appris de sources locales. Selon nos informations, c'est suite au signalement d'un groupe de terroristes à bord d'une voiture Peugeot 405 dans la commune de Aïn Taghrouit, 30 kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya et qui se serait apprêté à perpétrer des attentats kamikaze dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, que les forces de sécurité se sont rendues sur place.

Cette intervention a permis de mettre hors d'état de nuire trois terroristes et la récupération de leurs armes.

**TIPASA  
Perturbation de l'alimentation en eau potable lundi prochain**

L'alimentation en eau potable dans la wilaya de Tipasa connaîtra lundi prochain une "forte" perturbation en raison des travaux entrepris sur les canalisations principales de transport d'eau dans cette région, a indiqué jeudi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) dans un communiqué. Les communes concernées par la perturbation de l'alimentation en eau potable sont Tipasa, Hadjout, Nador et Mérâd. Par ailleurs, l'alimentation en eau potable sera "interrompue" dans les localités de Sidi-Lakhdar, Sidi-Moussa et Ben-Chama dans la commune de Nador, a précisé la même source. La Seaal met en place un dispositif d'alimentation en eau par citerne, en priorité pour les établissements publics et hospitaliers pour réduire les désagréments ainsi que la population dans les limites de ses possibilités.

## BORDJ EL-KIFFAN

**Pour 15 000 euros, Hakim est assassiné**

A.Ferrag

Une victime naïve et deux jeunes frères alléchés par l'argent facile, un crime qui ne se refuse pas, en somme... On a coutume de penser et dire que la plupart des criminels et des auteurs de graves délits viennent de milieux défavorisés et que c'est souvent la misère, hélas, qui les pousse à commettre des actes à combien horribles... Mais qu'en est-il à l'opposé ?

Lors de ce surprenant procès, les rôles sont inversés puisque la victime est un repris de justice et les criminels sont issus d'un milieu aisés. Les faits de cette troublante affaire remontent au mois de mai 2011, soit deux ans avant le procès qui se déroule près la cour criminelle d'Alger, en juin 2013.

Agés respectivement de 23 et 24 ans, Lamine et Sofiane, deux frères très complices, étudiants à l'université, vont commettre le crime le plus horrible qui soit sur la personne de leur jeune ami Hakim, 24 ans, un repris de justice, qui subvenait à ses besoins en commettant des délits ici et là.

Justement, il se trouve que quelques jours avant le drame, ce dernier annonce à ses amis qu'il a réussi une superbe affaire et qu'il a fait main basse sur une grosse somme d'argent en dinars et en devises.

Il leur fait part aussi de ses appréhensions quant à son arrestation imminente car il est activement recherché par les services de police et, de ce fait, il cherche un moyen de quitter le pays.

Est-ce à ce moment-là que l'idée du crime a germé dans l'esprit des deux frères assassins ? Notons que dans l'entourage de ces derniers, aucun ne se doutait du plan diabolique qu'ils mettaient au point en s'isolant dans leur chambre.

Et pourquoi d'ailleurs devrait-on douter de deux jeunes hommes équilibrés, sages, respectueux et dont le casier judiciaire est vierge ? Comment pour-



rait-on imaginer un seul instant que deux personnes gâtées par la nature, par la vie et venant d'un milieu social enviable puissent être capables de commettre une telle horreur ? Les confidences de Hakim font comme un déclencheur dans la tête des deux frères qui le harcèlent de questions.

«Où veux-tu donc t'installer ?

«- Eh bien, l'idéal serait que je m'installe en Espagne.

«Ton désir sera exaucé car figure-toi que nous avons une connaissance qui te facilitera les choses en te procurant un visa dans les plus brefs délais, mais en échange d'une grosse somme d'argent.

«Je suis prêt à lui remettre la somme qu'elle voudra.

Et c'est ainsi que quelques jours plus tard, les trois amis se fixent rendez-vous non loin du domicile de la sœur ainée de nos deux complices, absente ce jour-là.

Lamine et Sofiane invitent donc Hakim à déjeuner dans l'appartement de leur sœur en lui faisant croire que la personne chargée de lui procurer son visa les rejoindra un peu plus tard avec le précieux document. Mais à peine arrivés, les deux complices s'en prennent à leur jeune ami en lui faisant subir les pires sévices, entre autres plusieurs coups portés au niveau du crâne avec

un tournevis puis ils l'étranglent à l'aide d'un câble électrique.

Alors qu'il n'est déjà plus de ce monde, selon le rapport du médecin légiste, les deux monstres ne s'arrêtent pas là : ils brûlent le visage de la malheureuse victime dans le but de brouiller les pistes si la police venait à découvrir le cadavre qu'ils prennent soin de faire disparaître en l'enterrant dans un coin isolé, à la sortie est de la ville, en faisant appel aux services d'un chauffeur de taxi clandestin « complice », après l'avoir délesté de la somme de 4000 DA ainsi que de 15 000 euros.

Quelques jours plus tard, les services de la police judiciaire sont alertés par un groupe de citoyens qui ont fait l'horrible découverte. Le cadavre est identifié et les deux frères ont été arrêtés, ainsi que le complice. Le jour du procès, les gens présents sont émus lorsque la mère du défunt témoigne : « Ces deux assassins inhumains ont eu le culot de me téléphoner pour me rassurer en me disant que tout s'était bien passé pour mon fils, qu'il était bel et bien en Espagne et que tout allait pour le mieux ».

Après de longues délibérations, la cour rend son verdict : les deux criminels sont condamnés à 20 années de prison ferme chacun, alors que leur complice écope d'une peine de 10 ans de réclusion criminelle.

## SKIKDA

**20 cadres d'une filiale de la Sonatrach placés sous contrôle judiciaire**

Vingt (20) cadres d'une filiale du groupe Sonatrach, la Société de maintenance industrielle de Skikda (Somik), sur les 55 personnes entendues depuis mercredi dans des affaires de corruption, ont été placés jeudi sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction, a-t-on appris auprès du tribunal de Skikda.

Les 35 autres personnes, dont 11 femmes, entendues dans le cadre des mêmes affaires liées à des détournements de fonds, de dilapidation de deniers publics, établissement de faux documents et octroi d'avantages injustifiés, ont été re-

laxées. Une enquête avait été engagée, selon une source judiciaire, à la suite d'informations parvenues à la Gendarmerie nationale relatives à des affaires de passation de marchés en violation de la réglementation, dans le cadre de l'opération de rénovation du centre de liquéfaction de gaz naturel (train GNL) de la zone industrielle de Skikda par la firme américaine KBR.

L'enquête a été élargie à d'autres wilayas où certains cadres impliqués posséderaient d'importants biens immobiliers, a encore indiqué la même source.

## BÉJAÏA

**Saisie au port d'un lot de plus de 5 000 téléphones portables et de pièces de recharge usagées**

Les douaniers du port de Béjaïa ont intercepté et saisi jeudi au cours d'un contrôle de routine, opéré à l'arrivée du car-ferry, "Tassili II", en provenance de Marseille, un lot de plus de 5 000 téléphones portables et lot de pièces de recharge usagées, importés frauduleusement, apprend-on auprès de la direction locale des Douanes.

La "marchandise", d'une valeur de 50 millions de dinars, avait été dissimulée par petits lots dans des sacs en plastique monocouche et répartie dans différents endroits d'un véhicule immatriculé en France et conduit par un couple de nationaux établis à l'étranger.

Immédiatement après sa descente du navire, ce couple s'était dirigé sur le circuit vert pour pouvoir bénéficier des

avantages de circulation accordés aux familles et aux cas d'urgence, précise-t-on. Seulement, une fois dans le couloir vert, les douaniers ont flairé "l'imposture", passant le véhicule à la fouille générale, et découvrant ainsi le pot aux roses, souligne la même source, ajoutant que la fouille a permis, par ailleurs, d'intercepter un autre lot de pièces de recharge usagées.

En plus des "marchandises" interceptées, une procédure pour la saisie du véhicule a été engagée autant que l'établissement d'une amende, équivalente à la valeur de la saisie, soit plus de 50 millions de dinars, indique-t-on de source douanière.

APS

## LE PORTE- PAROLE DES AE que la transition en Egypte puisse répondre aux aspirations du peuple

L'Algérie «suit de très près» les derniers développements de la crise en Egypte et forme le voeu que la transition dans ce pays puisse répondre aux «aspirations légitimes» du peuple égyptien, à travers un «consensus national fondé sur le rassemblement et la réconciliation».

«Nous formons le voeu pressant que la transition puisse répondre aux aspirations légitimes du peuple égyptien, à travers la recherche d'un consensus national fondé sur le rassemblement et la réconciliation nationale et en veillant au respect des dispositions constitutionnelles», a affirmé jeudi le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, dans une déclaration à l'APS.

«Nous faisons confiance au génie du peuple égyptien pour trouver une solution qui préserve son unité, ainsi que la stabilité et la sécurité de l'Egypte», a-t-il ajouté.



## L'armée appelle à l'unité et la «réconciliation»

L'armée égyptienne a appelé à l'unité et à la «réconciliation» après la destitution mercredi du président égyptien Mohamed Morsi, dans un communiqué publié dans la nuit de jeudi à vendredi.

Les forces armées appellent notamment à rejeter «la vengeance» pour «réaliser la réconciliation nationale» dans un texte publié sur la page Facebook officielle de son porte-parole.

Elle indique en outre que «des mesures exceptionnelles et arbitraires contre tout mouvement politique» doivent être évitées. Alors que le «Front national de défense de la légitimité», réunissant les principales forces islamistes du pays, a appelé à manifester vendredi en masse et «pacifiquement», l'armée souligne que «des rassemblements pacifiques et la liberté d'expression sont des droits garantis pour tous».

Jeudi matin, le président de la Haute cour constitutionnelle a prêté serment comme nouveau président intérimaire, remplaçant M. Morsi, désormais détenu par l'armée.

## LE MAE ALLEMAND La destitution de Morsi, un «échec majeur» pour la démocratie

Le destitution du président égyptien Mohamed Morsi par l'armée mercredi constitue un «échec majeur pour la démocratie», a estimé jeudi le ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle, à Athènes. «Il s'agit d'un échec majeur pour la démocratie en Egypte» a déclaré M.Westerwelle à la presse, en marge d'une visite en Grèce. «Il est urgent que l'Egypte retourne aussi vite que possible à un ordre constitutionnel (...) il y a un réel danger que le processus de transition démocratique en Egypte soit sérieusement altéré», a-t-il dit, alors que le président du conseil constitutionnel égyptien Adly Mansour a prêté serment dans la matinée comme président du conseil par intérim.

«Je m'engage à préserver le système de la République, à respecter la Constitution et la loi et à protéger les intérêts du peuple», a dit M. Mansour, désigné par l'institution militaire pour remplacer le président Morsi, lors d'une brève cérémonie au siège du Conseil constitutionnel.

Mohamed Morsi a été transféré jeudi à l'aube au ministère de la Défense, tandis que son équipe était détenue dans un bâtiment militaire avant la prestation de serment de son remplaçant par intérim.



## RUSSIE «Le printemps arabe n'a entraîné que le chaos»

La destitution du président Mohamed Morsi par l'armée égyptienne prouve que «le printemps arabe» n'a entraîné que le «chaos», a estimé jeudi un haut responsable parlementaire russe. «Le printemps arabe n'a pas entraîné la démocratie mais le chaos. Nous pouvons le constater en Egypte, en Libye, en Syrie et en Iran», a déclaré à l'agence Interfax Alexei Pouchkov, président de la commission pour les Affaires étrangères de la Douma (chambre basse du Parlement russe).

«Les événements en Egypte montrent qu'il n'existe pas de transition rapide et paisible d'un régime autoritaire à une démocratie», a poursuivi le parlementaire. Mohamed Morsi, premier président égyptien démocratiquement élu il y a un an, a été destitué mercredi par l'armée et 300 mandats d'arrêts ont été lancés contre les membres des Frères musulmans dont il est issu, y compris de hauts dirigeants.

## La Chine soutient «le choix du peuple égyptien», appelle au «dialogue»

La Chine a exprimé jeudi son soutien au «choix du peuple égyptien» après la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi, et appelé désormais au «dialogue» et à la «réconciliation». «La Chine respecte le choix du peuple égyptien», a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, lors d'un point de presse à Pékin.

«Nous espérons aussi que toutes les parties concernées en Egypte s'abstiendront de toutes violences et régleront leurs différends par le dialogue et la consultation» dans un but de «réconciliation et de stabilité sociale», a-t-elle ajouté. Le président de la Cour constitutionnelle égyptienne, Adly Mansour, a prêté serment comme président par intérim jeudi.

Le président Morsi n'a pas reconnu sa destitution et a appelé ses partisans à résister pacifiquement au «coup d'Etat militaire». Selon des sources au sein du commandement militaire, Mohamed Morsi a été transféré à l'aube au ministère de la Défense, tandis que son équipe est détenue dans un bâtiment militaire. Les forces de sécurité ont également lancé 300 mandats d'arrêt contre les membres des Frères musulmans, dont le président déchu est issu.

## L'Union africaine suspend l'Egypte après la destitution du président Morsi

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA) a suspendu hier la participation de l'Egypte à l'organisation panafricaine, après la destitution par l'armée du président égyptien Mohamed Morsi, selon un communiqué officiel.

L'UA a pour politique de suspendre tout Etat-membre où se produit un «changement constitutionnel de pouvoir». Cette mesure dure généralement jusqu'au retour à l'ordre constitutionnel. «Le Conseil a décidé de suspendre la participation de l'Egypte aux activités de l'UA», a déclaré à la presse le secrétaire du Conseil de paix et de sécurité, Admore Kambudzi, li-



sant un communiqué officiel, à l'issue de plus de trois heures de réunion du CPS.

«Le Conseil réitère la condamnation et le rejet par l'UA de toute prise illégale

## Ban Ki-moon exprime sa «profonde inquiétude»



Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a exprimé jeudi sa «profonde inquiétude» après la destitution mercredi du président égyptien Mohamed Morsi par l'armée, a annoncé l'ONU dans un communiqué.

Dans un entretien avec le chef de la diplomatie égyptienne, Mohammed Kamal Amr, M. Ban Ki-moon, a fait part à ce dernier de sa «profonde inquiétude» devant l'intervention militaire, soulignant la nécessité d'un «retour rapide à un gouvernement civil» et de la protection des «droits de l'homme fondamentaux de tous les Egyptiens, dont la liberté d'expression et de rassemblement».

Le secrétaire général a «appelé à la fin de toutes les violences, notamment les violences sexuelles contre les femmes», selon le communiqué. Dans une première réaction mercredi, M. Ban avait estimé «préoccupante» l'intervention de l'armée pour renverser le président égyptien Mohamed Morsi, tout en jugeant les revendications des manifestants égyptiens «légitimes».

## Le Qatar réaffirme son soutien à l'Egypte

Le Qatar a affirmé jeudi continuer à soutenir l'Egypte, en félicitant le chef de l'Etat égyptien par intérim Adly Mansour qui a prêté serment, après la destitution par l'armée du président égyptien Mohamed Morsi, a indiqué une source officielle.

«Le Qatar continuera à respecter la volonté et les choix du peuple d'Egypte», tout en souhaitant «un renforcement de l'unité nationale des Egyptiens (...) dans le respect de l'esprit de la révolution du 25 janvier 2011» qui avait renversé le régime de Hosni Moubarak, a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères qatari. Selon l'agence officielle QNA, le jeune émir du Qatar, cheikh Tamim ben Hamad Al-Thani, a adressé ses félicitations au chef de l'Etat égyptien par intérim Adly Mansour qui a prêté serment jeudi matin, après la destitution par l'armée du président Mohamed Morsi.

Le juge Adly Mansour, président de la Haute cour constitutionnelle, a prêté serment jeudi après sa désignation par l'armée pour remplacer M. Morsi, premier président démocratiquement élu d'Egypte, renversé après un an au pouvoir marqué par des crises à répétition et une forte contestation populaire.

«Le pouvoir», a poursuivi M. Kambudzi, «de renversement du président (Morsi) démocratiquement élu n'obéit pas aux dispositions pertinentes de la Constitution égyptienne et correspond donc à la définition du changement constitutionnel de pouvoir». Au début de la réunion, l'ambassadeur égyptien auprès de l'UA, Mohamed Edrees, avait tenté de convaincre le CPS de ne pas suspendre son pays, arguant que l'armée n'avait fait que répondre à l'appel du peuple égyptien et que le renversement de M. Morsi n'était que la suite de la révolution populaire ayant chassé Hosni Moubarak du pouvoir en février 2011.

## Programme du Samedi 6 Juillet 2013



09h00 : bonjour d'algérie week-end (Direct)  
10h30 : dar da meziane II (30) rediff  
11h00 : warda son fabuleux destin "rediff"  
12h00 : journal en français + météo  
12h25 : oua yabqa le hob (81 et fin)  
13h40 : l'algérie des algériens "rediff"  
15h00 : nour ayni (12)  
15h50 : ailet e'dhebaba  
17h00 : santé mag "Ramadhan-santé"  
18h00 : journal en amazigh  
18h25 : nass m'lah city (01)  
19h00 : journal en français + météo  
19h30 : l'eau un combat au quotidien  
20h00 : journal en arabe  
20h45 : la bataille d'alger  
21h40 : el inhiref  
23h30 : el ferda  
ooahoo : journal en arabe



06h30 MagazineTFou  
08h10 MagazineTéléshopping samedi  
09h35 MagazineTélévitrine  
10h10 SérieAu nom de la vérité  
10h35 SérieAu nom de la vérité  
11h05 DivertissementSecret Story  
11h55Météo des plages  
11h57 MagazinePetits plats en équilibre été  
11h57 MagazinePetits plats en équilibre été  
12h00 JeuLes douze coups de midi  
12h47Météo  
12h49 MagazineTrafic info  
12h50 MagazineL'affiche du jour  
13h00Journal  
13h20 MagazineReportages  
15h15 SérieGhost Whisperer  
16h00 SérieGhost Whisperer  
16h55 SérieGhost Whisperer  
17h50 DivertissementSecret Story  
18h45 Magazine50mn Inside  
19h50 MagazinePetits plats en équilibre été  
19h55Météo  
20h00Journal  
20h30 MagazineDu côté de chez vous  
20h35Météo  
20h40 SérieNos chers voisins  
20h50 DivertissementC'est l'été, tout est permis avec ArthurInédit  
23h05 SérieLes experts  
23h15 SérieDallas  
23h55 SérieLes experts  
23h55 SérieLes experts  
ooahoo SérieDallas  
oooh45 SérieLes experts  
oooh50 SérieDallas  
01h35 SérieDallas



07h00 MagazineTélématin  
09h35 MagazineCôté Match  
10h00 US Marshals, protection de témoins  
10h50 JeuMotus  
11h20 JeuLes Z'amours  
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place  
12h40 MagazinePoint route  
12h50 MagazineMa maison s'agrandit  
12h55Météo 2  
13h00Journal  
13h25Météo 2  
13h27Météo des plages  
13h30 MagazineSecrets d'histoire  
15h00 SportTour de France 2013  
17h10 MagazineL'après Tour  
18h55 JeuLe 4e duel  
20h00Journal  
20h40 JeuTirage du Loto  
20h42 MagazineEmission de solutions  
20h43 MagazineImage du Tour de France  
20h44Météo 2  
20h45 DivertissementFort Boyard  
22h25 SpectacleOn n'demande qu'à en rire  
oooh48Météo 2  
oooh55 DivertissementQui sera le prochain grand pâtissier ?  
03h10 MagazineMariages  
04h05 MagazineMariages



07h55 SérieNinjago  
08h15 MagazineSamedi Ludo  
08h20 Dessin animéWendy  
08h40 Dessin animéWendy  
09h10 SérieScooby-Doo, Mystères Associés  
09h55 Dessin animéGarfield & Cie  
10h05 Dessin animéGarfield & Cie  
10h20 Dessin animéTortues Ninja  
11h20 MagazineC'est pas sorcier  
11h45 MagazineConsomag  
11h50 MagazineLe Tour de France à la voile  
11h55Météo  
12h00 12/13 : Journal régional  
12h25 12/13 : Journal national  
12h50 MagazineVillage départ  
13h50 SportTour de France 2013  
15h00 En course sur France 3  
15h20 JeuKeno  
15h35 DocumentaireSLC Salut les copains  
17h25 MagazineExpression directe  
17h35 JeuIslam  
18h10 JeuQuestions pour un champion  
18h45Météo des plages  
18h55 MagazineMa maison s'agrandit  
19h00 19/20 : Journal régional  
19h30 19/20 : Journal national  
19h58Météo  
20h00 MagazineTout le sport  
20h05 MagazineLe film du Tour  
20h15 SérieZorro  
20h45 SérieLe silence de l'épervier  
21h40 SérieLe silence de l'épervier  
22h25 SérieLe silence de l'épervier  
23h10Météo  
23h15 Soir 3  
23h40 FilmJ'étais à Nuremberg  
01h10 OpéraLa Belle Hélène  
04h05 Soir 3  
04h30 DocumentaireNous nous sommes tant aimés



07h50 Dessin animéOggy et les cafards  
08h00 Dessin animéOggy et les cafards  
08h05 Dessin animéOggy et les cafards  
08h15 FilmLa vie d'une autre  
09h50 FilmThe Words  
11h30 MagazineSamedi sport  
11h35 MagazineIntérieur sport  
12h05 SportAustralie / Lions britanniques-Direct  
13h50 SportGrand Prix d'Allemagne  
15h00 SportWimbledon 2013  
17h20 Documentaire79  
18h40 Le JT  
18h50 MagazineSalut les Terriens !  
19h50 SportMeeting de Paris Saint-Denis  
20h55 SportMeeting de Paris Saint-Denis-Direct  
22h00 SérieVikings  
22h45 SérieVikings  
23h30 DivertissementLa caméra planquée de François Damiens  
M  
07h45 Dessin animéFranky Snow  
08h00 MagazineM6 boutique  
10h25 MagazineCinéSIX  
10h30 JeuLes reines du shopping  
12h40Météo  
12h45Le 12.45  
13h05 SérieNCIS  
13h55 SérieNCIS  
14h45 SérieNCIS  
15h35 SérieNCIS  
16h25 SérieNCIS  
17h30 MagazineNorbert et Jean : le défi  
18h35 MagazineUn trésor dans votre maison  
19h40Météo  
19h45Le 19.45  
20h05 SérieScènes de ménages  
20h50 SérieWes & TravisInédit  
21h40 SérieWes & Travis  
22h30 SérieWes & Travis  
23h15 SérieThe Finder

## La sélection

20h50  
C'est l'été, tout est permis avec Arthur

## Résumé

Les séquences les plus drôles de l'émission d'Arthur « Vendredi, tout est permis » ont été compilées pour un rendez-vous aux allures de best-of. Les invités, qui ont marqué ce rendez-vous lors d'épreuves phares, seront tous à l'écran. Ils apparaîtront dans les chorégraphies les plus endiablées, les mimes les plus improbables, les bandes-annonces les plus déjantées ou encore les prestations les plus drôles dans le célèbre décor penché. Comme à l'accoutumée, Arthur a proposé des défis toujours plus insolites, que ceux-ci se sont empressés de relever. Humour et prises de risque sont donc les deux thèmes principaux développés lors de cette soirée ludique.



## 20h45

## Fort Boyard



## Résumé

Le Fort Boyard ouvre ses portes à des candidats téméraires pour une nouvelle saison. Delphine Wespiser reprend le rôle de Blanche, qui occupe la salle du jugement, où les équipes peuvent obtenir une clé supplémentaire ou libérer un de leurs coéquipiers. Le comédien Willy Rovelli rejoint également le Fort, en tant que cuisinier, pour préparer des spécialités du monde entier. Pour ce premier numéro de la saison, l'équipe de l'émission « à vous » se prête au jeu avec enthousiasme. Alessandra Sublet, Jérémy Michalak, Philippe Gaudin, Matthieu Noël, Emmanuel Maubert et Patrick Cohen défendent les couleurs de l'association CADASIL France, qui vient en aide aux personnes atteintes de la maladie de CADASIL.



## 20h45

## Le silence de l'épervier



## Résumé

Après sa mise en examen, Margot décide de quitter la direction du journal. Cependant, l'ensemble de la rédaction s'oppose à son départ. Devant cette marque de confiance, elle choisit finalement de rester et de développer de nouvelles manières de travailler pour rendre le quotidien plus attractif. Grâce à sa stratégie, les ventes de « Grand Ouest » commencent à grimper. Voyant que le journal est en pleine ascension et bien conscient du potentiel qu'il représente aujourd'hui, Felipe Serra-Ferrer fait une offre supérieure à la précédente. Margot refuse toutefois de lui vendre le journal...



## 20h55

## Meeting de Paris Saint-Denis



## Résumé

Les meilleurs sprinteurs mondiaux ont une nouvelle fois répondu présent au rendez-vous du Stade de France. Mais cette année, le 100 m n'est pas au programme. L'épreuve reine de la soirée sera le 200 m sur laquelle s'aligneront donc Usain Bolt, Christophe Lemaitre, Warren Weir, Churandy Martina ainsi qu'un autre Français, Jimmy Vicaut. A un peu plus d'un mois des Mondiaux de Moscou, ce meeting aura des airs de répétition générale. Renaud Lavillenie vise une 5e victoire consécutive à Saint-Denis, et sur le 400m, l'affrontement promet d'être explosif entre le champion olympique Kirani James et LaShawn Merritt



## 20h50

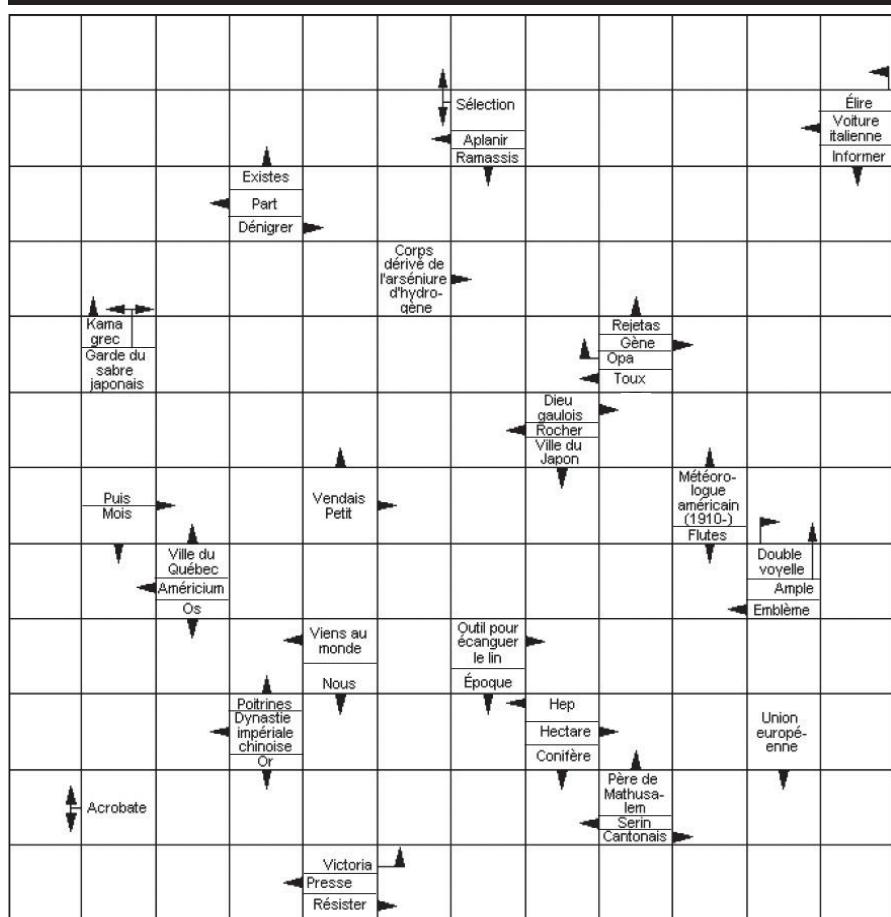
## Wes &amp; Travis



## Résumé

Wes Mitchell et Travis Marks comptent parmi les meilleurs inspecteurs de leur commissariat de Los Angeles. Ces deux hommes aux caractères très différents ne se supportent pas et n'hésitent pas à en venir aux mains lorsqu'ils se croisent. Après une nouvelle altercation, leur capitaine les oblige à suivre une thérapie pour améliorer leur entente et éviter qu'ils ne s'entretuent. Les deux inspecteurs se retrouvent en consultation chez le docteur Elise Ryan. S'ils trouvent cette démarche ennuyeuse, ils doivent admettre qu'elle donne des résultats positifs.

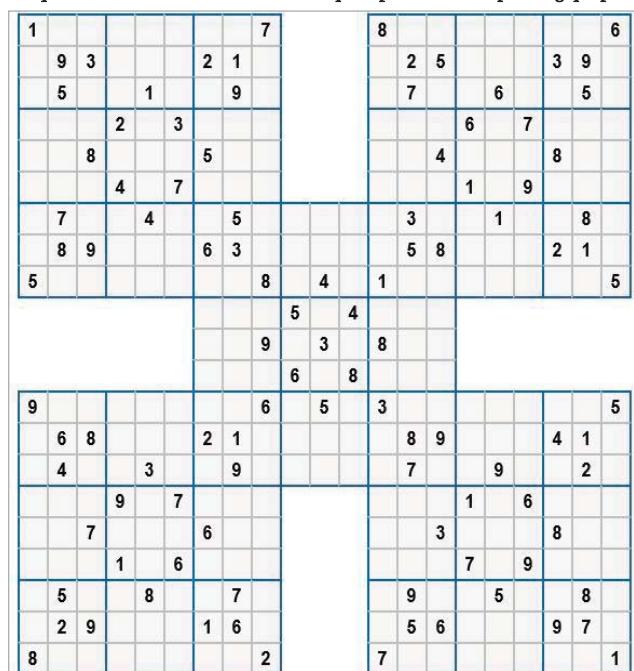
## Mots fléchés n°316



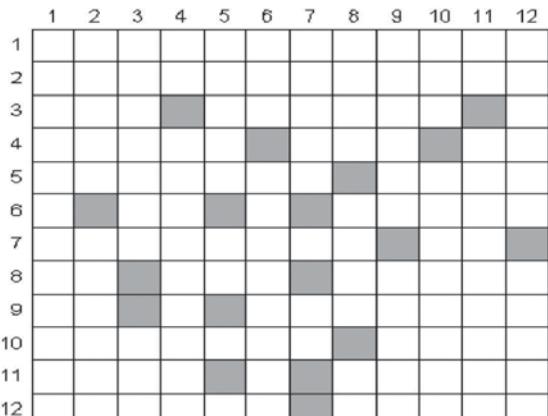
## Samouraï-sudoku n°316

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°316



## Horizontalement:

1. Infraliminaire
2. Imposées
3. Langue thaïe - Affluent de la Loire
4. Ch.-l. de canton de la Charente-Maritime - Homme politique chinois - Mammifère
5. Empêches de tomber - Mollusque bivalve marin
6. Préfixe - Extrémité septentrionale du Tchad
7. Partie de certains chapiteaux - Obtenu
8. Du verbe rire - Ville d'Allemagne - Planète
9. Carte à jouer - Ch.-l. d'arr. du nord sur l'Helpe
10. Hydrocarbure saturé - Argent (pl.)
11. Aigu - Code télégraphique
12. Évêque de Césarée - Ecrivain américain

## Verticalement:

1. Appareil pour mesurer le rayonnement solaire
2. Torrent des Alpes du Sud - Auge de maçon
3. Recroqueviller - Dévêtus
4. Mesure chinoise - Hockey sur glace adapté à la pratique féminine
5. Qui est en feu (fém.) - Article espagnol
6. Mois - Race bovine
7. Éléments d'un test - Cale en forme de V
8. Étoile qui, augmentant brusquement d'éclat, semble constituer une étoile nouvelle - Pilier cornier - Magnésium
9. Commune de Suisse - Progrès
10. Colère - Ch.-l. de canton de l'Ain
11. Note - Eprouve de l'affirance pour quelqu'un (fém.)
12. Pièce supportant le poids d'un véhicule - Ville d'Allemagne

## Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

## C'est arrivé un 6 Juillet

2011 : résolution no 1995 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : tribunal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'Etats voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994.

## Célébrations :

- Chine : Tibet : Anniversaire du 14e dalai-lama (1935).
- Comores : Fête nationale, célèbre l'indépendance de 1975.
- Espagne, Navarre : début des Fêtes de San Fermín à Pampelune.
- Kazakhstan : Fête de la capitale Astana.
- Lituanie : Jour de l'État pour célébrer le couronnement de Mindaugas en 1253.

## ATHLÉTISME : CHAMPIONNAT DU MONDE 2013

**Bouras : «Makhloifi risque de ne pas être au top de sa forme»**

Le champion olympique du 1 500 m aux Jeux de Londres, Taoufik Makhloifi, risque de ne pas être au top de sa forme, aux championnats du monde d'athlétisme prévus en août prochain à Moscou (Russie), a indiqué jeudi à Alger le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

«Nous ne sommes pas très sûrs qu'il (Makhloifi, ndlr) va y participer avec tous ses moyens», a révélé Ammar Bouras lors du



Forum d'*El Moudjahid* dont l'invité du jour était le président du Comité olympique

sont les Jeux olympiques 2016 où il compte décrocher la médaille d'or», a ajouté Bouras qui a expliqué que l'athlète algérien avait déclaré forfait aux récents Jeux méditerranéens de Mersin par «souci de préparation».

Le champion olympique algérien avait contracté, début juin dernier, «un virus qui l'avait contraint à observer 15 jours de repos (...) A présent, il vient de reprendre ses entraînements. Les dernières résultats des analyses qu'il a effectuées sont satisfaisants», a-t-il conclu.

**JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE  
Buenos Aires abritera la 4<sup>e</sup> édition en 2018**



La ville de Buenos Aires (Argentine) a été choisie pour abriter les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) d'été en 2018, a annoncé jeudi le président du Comité international olympique (CIO) Jacques Rogge. La capitale argentine a été préférée à Medellin (Colombie) et à Glasgow (Ecosse), les deux autres finalistes. Le président colombien Juan Manuel Santos avait fait le déplacement jusqu'à Lausanne pour convaincre les membres du CIO d'accorder à Medellin les JOJ. Les Jeux olympiques de la jeunesse, idée chère à Jacques Rogge, sont réservés à des athlètes âgés de 14 à 18 ans. La toute première édition des JOJ s'est tenue en août 2010 à Singapour, suivie deux ans plus tard par les premiers JOJ d'hiver à Innsbruck. Les prochains auront lieu respectivement à Nankin en Chine en 2014 et à Lillehammer en Norvège en 2016.

**LIQUE DE DIAMANT - LAUSANNE  
MPM pour l'Américain David Oliver sur 110 m haies**

L'Américain David Oliver a signé jeudi la meilleure performance mondiale sur 110 m haies en 13.03 (vent: +0,9 m/s), lors du meeting de Lausanne, 8<sup>e</sup> étape de la Ligue de diamant d'athlétisme. Oliver efface ainsi des tablettes le Jamaïcain Hansle Parchment qui avait réalisé 13 sec 05/100e le 1<sup>er</sup> juin à Eugène. Oliver a devancé son compatriote le champion du monde en titre Jason Richardson (13,20) et le vainqueur des sélections américaines Ryan Wilson (13,27). Il est à noter que, depuis le début de saison, aucun athlète n'a été en mesure de descendre sous la barre mythique des 13 secondes.



**CHAMPIONNATS DU MONDE CADETS 2013  
Participation record en Ukraine**

Plus de 1 500 athlètes dont 713 filles participeront aux Championnats du Monde cadets d'athlétisme 2013 qui se tiendront du 10 au 14 juillet à Donetsk (Ukraine), a annoncé la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). «A la date limite d'engagement fixée par l'IAAF, pas moins de 1 532 athlètes ont été inscrits : 840 garçons et 713 filles», précise l'instance internationale sur son site officiel. Le précédent record de participation aux Championnats du Monde cadets remonte à l'édition 2012 à Lille avec 1 322 athlètes. Au total, 165 pays ont confirmé leur participation au rendez-vous de Donetsk contre 177 lors de l'édition 2005 à Marrakech (Maroc).

**FOOTBALL/TRANSFERTS  
Billel Omrani (OM) à l'essai à Arles-Avignon**

Le milieu offensif algérien Billel Omrani pourrait quitter son club l'Olympique de Marseille (Ligue 1, France) pour Arles-Avignon s'il réussit ses tests avec cette formation de Ligue 2 française de football, rapporte la presse locale. Omrani (20 ans) entamera ses essais ce jeudi, et aura jusqu'au 10 juillet en cours pour convaincre l'entraîneur d'Arles-Avignon de le garder, selon la même source. Pur produit de l'école phocéenne, le jeune joueur a été peu utilisé par Elie Baup, l'entraîneur de l'OM, lors de l'exercice écoulé. Il n'a fait d'ailleurs qu'une seule apparition dans le championnat de Ligue 1, d'où son désir de chercher du temps de jeu ailleurs. Omrani était pressenti pour renforcer les rangs de la de la sélection algérienne des moins de 20 ans lors du championnat d'Afrique de la catégorie qui s'est déroulée en Algérie en mars passé, mais il a décliné l'invitation du sélectionneur Jean-Marc Nobilo.

**Solution Samurai-sudoku N°315**

7	9	2	4	5	3	1	6	8
1	4	3	7	6	8	9	2	5
5	6	8	9	2	1	7	4	3
4	2	6	8	9	7	5	3	1
9	5	7	1	3	6	4	8	2
8	3	1	5	4	2	6	7	9
6	8	9	3	7	5	2	1	4
2	1	5	6	8	4	3	9	7
3	7	4	2	1	9	8	5	6

9	5	8	3	7	6	4	1	2
1	3	4	2	9	5	8	6	7
6	7	2	4	8	1	3	9	5
7	4	6	1	5	2	9	8	3
2	8	3	9	6	4	5	7	1

5	9	1	7	3	8	2	4	6
3	6	9	1	5	7	2	3	8
7	8	3	9	6	2	5	4	1
5	2	1	8	3	4	7	9	6
4	6	9	1	5	7	2	3	8

**Solution Mots Croisés N°315**

CINTEGABELLE  
OTARIE■OSIER  
MAGISTER■ERG  
PIECETTES■NO  
LP■ONEREUSES  
AU■TARISSE■T  
I■BEC■V■PRIE  
SPATH■IMITER  
AILS■VENCE■O  
NEE■TIR■I■CL  
CUZCO■ERODE■  
EXERCES■NASE

**Solution Mots Fléchés N°315**

KILIMANDJARO  
■CASERAI■CAC  
KIEL■L■ABIME  
A■KABIC■LE■A  
ZEEMAN■AARON  
AGNI■GANSES■  
KO■SATRAPE■Y  
HUIT■OC■H■AS  
STIERNHIELM■  
T■I■E■ISMAEL  
AR■LARVEE■NS  
NAUPLIE■RIAD

## FOOTBALL

## AMICAL

**Défaite du NA Hussein-Dey face au Club Africain de Tunis**

Le NA Hussein-Dey s'est incliné face au Club Africain de Tunisie (2-1) lors d'un match amical disputé mercredi soir à Tunis dans le cadre de son stage de préparation pour le prochain championnat de Ligue 2 algérienne de football.

Les joueurs du club banlieusard de la capitale ont tenu le coup devant les coéquipiers de leur compatriote, Abdelloumen Djabou, jusqu'au temps additionnel de la partie lorsqu'ils ont concédé le deuxième but sur penalty. Il s'agit de la première joute amicale des protégés de l'ancien sélectionneur national adjoint, Zoheir Djelloul, lors de leur regroupement tunisien. Les Sang et Or ont entamé tous les préparatifs du prochain exercice et affichent de grandes ambitions pour accéder en Ligue 1, selon les déclarations de leurs dirigeants. Huit nouveaux joueurs sont d'ailleurs venus renforcer l'effectif husseindéen, qui avait terminé à la cinquième place le championnat de la saison précédente.

**CA Bizertin- CS Constantine aujourd'hui**

Le Club Athlétique Bizertin, l'un des adversaires de l'ES Sétif en phase de poules de la Coupe de la Confédération, disputera un match amical face au CS Constantine, le samedi 6 juillet à 11h00 à Hammam-Bourguiba (Tunisie), dans le cadre de la préparation des deux équipes en vue de la nouvelle saison, a indiqué jeudi le club tunisien de football sur son site officiel.

Le CAB sous la conduite de l'entraîneur Mondher Kbaier se trouve depuis lundi à Hammam-Bourguiba pour un stage d'une semaine en prévision de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, dont la première journée aura lieu le 20 juillet.

De son côté, le CS Constantine a entamé cette semaine un stage de préparation en Tunisie en vue de la saison 2013-2014 qui débute le 24 août prochain. Outre le championnat d'Algérie, le CS Constantine prendra part à la 11<sup>e</sup> édition de la Coupe de la Confédération 2014.

## JS KABYLIE

## La préparation se poursuit dans la sérénité

Ferrah Menad

Les Jaune et Vert ont entamé le vrai travail de préparation. Au menu, beaucoup de physique avec trois séances en cette troisième journée, qui a débuté tôt dans la matinée et pris fin dans la soirée. Les camarades de Ali Rial poursuivent leur préparation du côté de Tizi-Ouzou dans une très belle ambiance après un mois de vacances, les joueurs de la JS Kabylie ont repris le chemin de l'entraînement lundi dernier au stade du 1<sup>er</sup> Novembre de Tizi Ouzou.

Tous les joueurs ont été soumis à une reprise toute tranquille soigneusement préparée et dirigée par le nouvel entraîneur Azzedine Aït Djoudi. Même si l'opération recrutement n'est pas définitivement close pour la JS Kabylie, la préparation de la nouvelle saison a bel et bien débuté lundi passé sur la pelouse du stade du 1<sup>er</sup> Novembre. Deux mois donc de préparation seront largement suffisants pour le nouveau staff technique à sa tête l'entraîneur en chef Azzedine Aït Djoudi pour effectuer une meilleure préparation possible en prévision du prochain exercice qui s'annonce, d'ores et déjà, très difficile. Avec l'arrivée de quelques nouveaux joueurs dans l'effectif, le staff technique est appelé à bien gérer son groupe pour atteindre l'objectif. Hormis deux à trois joueurs, l'ensemble de l'effectif était sur le point pour une première séance qui a duré un peu plus d'une heure sur un rythme soutenu. Du physique, du physique et encore du physique pour permettre aux



joueurs de retrouver leurs forces après un temps important de relâchement. Comme à son habitude, le staff technique s'est longuement adressé aux joueurs pour leur expliquer les grandes lignes du programme de préparation. Les coéquipiers de Aouedj devaient effectuer une séquence de course, puis des mouvements d'échauffements des différents muscles et enfin du travail d'impulsion, d'appui. Une bonne façon de remettre la machine en marche et un avant-goût de ce qui sera le reste du stage. C'était une grande première pour Chibane, Aouedj, Ouasfane et Yesli, Manicheet Alber Ebossé de découvrir l'ambiance du club phare du Djurdjura.

## Séance technico-tactique jeudi

La journée de jeudi était chargée pour les Canaris qui ont commencé leur préparation. En effet, après avoir fait un travail physique dans la matinée, en effectuant une première séance dans la forêt de Harousa très tôt, les Jaune et Vert sont allés pour la seconde séance sur le stade du 1<sup>er</sup> Novembre de TiziOuzou avant de rentrer

prendre leur déjeuner et faire une bonne sieste. Pour finir la journée, les protégés d'Aït Djoudi l'ont achevée par une dernière séance sur la pelouse du stade, avec un menu du technico-tactique avec un match d'application en fin d'entraînement. Fatigués, les joueurs n'auront pas beaucoup travaillé lors de ce dernier galop se contentant de quelques tours de piste, avec des exercices. L'entraîneur a pu évaluer le rendement de ses joueurs et voir leurs capacités à résister à la charge du travail physique.

## Les nouveaux s'adaptent petit à petit

Ne connaissant pas la méthode de l'ex-entraîneur du MAS, certains nouveaux joueurs n'ont pas appliquée les consignes comme il se doit, rien d'alarmant, mais cela n'a pas empêché l'entraîneur d'élever le ton avec eux, en exigeant plus de concentration dans leurs exercices. Il faut dire que pour réaliser une bonne saison en Ligue une, tout doit être parfaitement accordé, surtout sur le terrain, où il faudra faire preuve de beaucoup d'application. Le style de jeu des Kabyles exige une cohérence parfaite entre tous les compartiments, ce qui oblige l'entraîneur à ne négliger aucun détail, en quelque sorte il demande à ses joueurs la perfection. Ces derniers l'écoutent attentivement et font tout leur possible pour satisfaire leur coach et leur public qui attendent beaucoup d'eux cette année.

CR BELOUZDAD/TRANSFERT  
Vers l'abandon de la piste de Salim Hanifi

La direction du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) aurait pris la décision d'abandonner la piste de l'attaquant de l'USM Alger, Salim Hanifi, en dépit de l'accord de principe trouvé entre les deux parties, a-t-on appris vendredi auprès du club de Laâqiba. En effet, Hanifi, qui n'est resté que six mois à l'USMA où il avait débarqué en provenance de la JS Kabylie, ne s'est pas présenté jeudi soir au rendez-vous pour parapher son contrat, précise la même source. Contacté par les dirigeants du Chabab, l'ancien joueur du RC Kouba, est resté injoignable, d'où la décision qu'aurait pris le club d'abandonner sa piste, surtout après avoir appris qu'il se serait déplacé en Tunisie pour négocier avec l'AS Marsa.

Il est également sur les tablettes de l'ASO Chlef et du MC Oran, deux autres formations de l'élite qui souhaitent l'engager. Le CRB, qui connaît des difficultés financières ayant retardé la reprise des entraînements en vue de la saison à venir, a engagé mercredi le défenseur central de la JS Kabylie, Sofiane Khelili. Par ailleurs, l'entraîneur argentin Miguel Angel Gamondi est attendu dimanche prochain pour régler les derniers détails précédant son retour à la barre technique du club qu'il avait entraîné lors de la saison 2010-2011, succédant ainsi à Fouad Bouali, dont le contrat n'a pas été prolongé.

## Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE TRAVAUX PUBLICS  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA  
DE BOUMERDÈS

AVIS D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 49 de décret N°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°13/2013 paru dans les quotidiens nationaux DK NEWS en langue française, جريدة DK NEWS en langue arabe du 17/04/2013 et le BOMOP

PROJET : RÉHABILITATION DE LA ROUTE RELIANT LA RN24 À  
THAAROUTE N°TALVA SUR 3 500 ML

Qu'à l'issue de l'analyse des offres, établie conformément aux critères fixés dans le cahier des charges, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Service contractant	Partenaire cocontractant (Entreprise retenue)	Note Technique (100)	Montant de l'offre en TTC	Délai	Critère du choix
Direction des Travaux Publics de la wilaya de Boumerdès NIF : 4080 15 0000 35 003	SARL AIDEL TP NIF : 000335072386308	60,56	21 378 240,00 DA	90 jours	Offre techniquement recevable, financièrement moins disante

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière, sont invités à se rapprocher de nos services pour prendre connaissance de ces résultats au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours dans les (10) dix jours qui suivent la première date de publication du présent avis auprès du comité des marchés publics de la wilaya de Boumerdès conformément à l'article 114 du décret présidentiel N°10-236 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
DIRECTION DE LA CULTURE  
WILAYA DE TIZI-OUZOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N° : 04/DC/2013

La Direction de la Culture de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national restreint portant réalisation d'une maison d'artisanat en R+4 avec sous-sol à Tizi-Ouzou, reste à réaliser

- Lot N°01 : Bétonnage
- Lot N°02 : Maçonnerie - Revêtements intérieurs et extérieurs
- Lot N°04 : Menuiserie bois et métallique
- Lot N°05 : Plomberie sanitaire - chauffage
- Lot N°06 : Électricité
- Lot N°07 : V.R.D
- Lot N°08 : Ascenseur
- Lot N°09 : Détection d'incendie
- Lot N°10 : Peinture vitrerie (pour micro-entreprise)

- Récépissé de dépôt des comptes sociaux (pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale SNC, EURL, SARL...);
- Bilan financier de l'entreprise des trois dernières années 2010, 2011 et 2012;
- Références bancaires (RIB);
- Certificat de gratuité et de conformité pour les produits (pour les lots n° (08,09);
- Fiches techniques des produits (pour les LOTS n° (08 et 09).

**N.B.:**  
-Toutes les pièces jointes sous forme de photocopies doivent être conformes à l'original et légalisées par les autorités compétentes.

**Bi Une offre financière comprenant :**  
- Cahier des charges dûment renseigné, signé, cacheté et daté comportant la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires ainsi que le devis quantitatif et estimatif.

**Ces documents doivent être renseignés, signés, datés et cachetés.**

- Parmi les entreprises déclarées éligibles (lot n°10)

Les offres doivent être déposées chacune dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «technique» et «financière» mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

- Appel d'offres national restreint N°04/DC/2013  
Réalisation d'une Maison d'artisanat en R+4 avec sous-sol à Tizi-Ouzou, reste à réaliser  
LOT N° : .....  
«A ne pas ouvrir»

Les offres doivent parvenir dans un délai de 21 jours à compter de la première parution du présent avis sur la presse nationale à 10h.

**Au siège de la Direction de la Culture Cité Administrative Wilaya de Tizi-Ouzou**

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis technique et financier qui aura lieu dans un délai de 21 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres sur la presse nationale à 10h00mn au siège de la Direction de la Culture.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de trois mois augmentée de la durée de préparation des offres jusqu'à compter de la date limite de dépôt des offres.

**RC ARBA**  
**Yassine Mohamed**  
**(Vfb Borussia**  
**Neunkirchen)**  
**première recrue**

Le milieu offensif algérien du Vfb Borussia Neunkirchen (Div 5 allemande de football), Yassine Mohamed, s'est engagé jeudi soir avec le RC Arba, nouveau promu en Ligue 1 algérienne de football, devenant ainsi la première recrue estivale du club, a-t-on appris vendredi auprès de la direction.

Yassine Mohamed (23 ans) a débuté sa carrière avec le FC Metz (France), avant de rejoindre en 2010 la formation de Forbach (CFA 2), avec laquelle il a joué 25 matchs (6 buts). En 2011, il connaîtra sa première expérience à l'étranger en optant pour le Vfb Borussia Neunkirchen. Un temps convoité par la JS Kabylie, Yassine Mohamed, a préféré tenter une expérience avec le RC Arba, après avoir été séduit par le discours du nouveau président de la SSPA, Djamel Amani.

D'autres nouvelles recrues pourraient emboîter le pas à Yassine Mohamed dans les toutes prochaines heures, à l'image de Ben-mahieddine (ES Berrouaghia), le jeune espoir Deghmani (USM Alger) et le gardien de but Haroun (Paradou AC).

Le club est également intéressé par les services du milieu de terrain du MC Alger, Kacem Mehdi, qui aurait donné son accord de principe, en attendant de convaincre ses dirigeants de le libérer du fait qu'il est toujours sous contrat avec le Doyen.

Par ailleurs, et concernant le poste d'entraîneur, Samir Boudjaârane, qui a été derrière l'accession du RCA, rendez-vous samedi avec le nouveau président du club en vue d'une prolongation de son contrat. Parallèlement à cela, Amani est en train de négocier avec le technicien français Geovec Denis, pour lui confier la barre technique. La même source précise que les deux parties ont abordé le volet financier sans pour autant qu'un accord ne soit trouvé, en attendant la poursuite des négociations.

En outre, la reprise des entraînements est fixée pour la semaine prochaine au stade de Meftah (Blida), au moment où l'équipe sera domiciliée au stade de Brakni.

L'arrivée de Amani intervient dans un contexte difficile. En effet, le RCA aborde mal sa première saison parmi l'élite après la démission de ses deux principaux responsables, Adlène Djaâdi, le président d'honneur, et Sid Ali Ouahsi, le président de la section football.

**TRANSFERT**  
**Bounedjah officialisera lundi avec l'ES Sahel**

L'attaquant international algérien, Baghdad Bounedjah, qui devait officialiser son départ vers l'ES Sahel de Tunisie mercredi passé, se présentera finalement à Sousse lundi, a indiqué vendredi son agent.

Dhaker Louati a justifié le retard dans la conclusion de la transaction de son poulain par «un problème administratif» au sein du club employeur du joueur, à savoir l'USM El Harrach (Ligue 1, Algérie), a-t-il déclaré à la radio tunisienne Shems FM.

Bounedjah (22 ans) avait signé un contrat de trois ans au profit de la forma-

**AGE DE L'UAFA**

**Mohamed Raouraoua candidat au Comité exécutif**

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, est candidat pour un nouveau mandat au Comité exécutif de l'Union arabe de football (UAFA), dont l'assemblée générale élective se tiendra les 14 et 15 juillet prochain à Djeddah (Arabie Saoudite), a indiqué jeudi l'instance dirigeante du football arabe.

Le premier responsable de la FAF, qui avait été réélu trois fois par le passé, brigue un quatrième mandat de quatre ans au Comité exécutif de l'Uafa dont il est également le premier vice-président. Âgé de 67 ans, le président de la FAF est également membre du Comité exécutif de la Fifa et de la CAF, et responsable de plusieurs commissions permanentes de ces deux



instances internationales de football.

Outre Mohamed Raouraoua, les autres candidats en lice pour les huit postes

Afrique), Salah Eddine Abdellah (Jordanie), Ghanem Ahmed Ghanem (Emirats arabes unis), Nadje Hamoud Harib (Irak), Mbarek El Maasab (Koweït), Mahmoud Rabaa (Liban), Ahmed Al Absi (Yemen) (Zone Asie).

Selon les statuts de l'Union arabe de football (UAFA), huit membres seront élus au comité exécutif, quatre par continent (Afrique-Asie).

De son côté, le président de la Fédération palestinienne de football Djabril El Rdjoub, conservera son poste au Comité exécutif de l'UAFA sans passer par les urnes en tant que représentant permanent de l'Etat de Palestine. Quant à l'élection d'une femme dans l'organe de l'Uafa, elle aura lieu une fois les nouveaux membres du Comité exécutif de l'instance arabe installés.

**USM ALGER**

**1,5 million de dinars pour chaque joueur après le sacre en coupe d'Algérie**

Les joueurs de l'USM Alger ont perçu chacun la somme de 1,5 million de dinars en guise de récompense après leur consécration en finale de la coupe d'Algérie de football face au MC Alger (1-0) le 1<sup>er</sup> mai passé au stade du 5-Juillet, a-t-on appris jeudi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne.

Vainqueurs également de la coupe de l'Union arabe de football des clubs face à la formation koweïtienne d'Al-Arabi, les Rouge et Noir de la capitale devraient percevoir dans les tous pro-

chains jours la prime de ce trophée, dont le montant reste néanmoins à déterminer, selon la même source.

Les Usmistes, qui défendront leurs trophées national et arabe la saison prochaine, ont repris les entraînements en début de semaine en l'absence de leur coach français, Roland Courbis, attendu samedi à Alger pour prolonger son contrat.

Côté effectif, le club n'a enregistré jusque-là aucune nouvelle recrue, excepté le retour de prêt de son attaquant Mehdi Benaldjia (CR

Belouizdad), après la décision de l'ancien entraîneur de l'Olympique de Marseille de ne pas trop chambouler l'effectif de l'exercice écoulé.

En revanche, les joueurs Salim Hanifi, Saâd Tedjar, Smaïl Bouzid, Mohamed Yekhlef et Noureddine Deham ont été mis sur la liste des libérés.

Les deux derniers nommés s'entraînent toutefois toujours avec l'équipe et exigent des indemnités pour résilier leurs contrats, a-t-on appris de même source.

**BOUIRA**

**Inauguration de deux complexes sportifs de proximité**

Deux complexes sportifs de proximité ont été inaugurés, jeudi, dans les communes de Dechmia et de Maâmoura, dans la wilaya de Bouira, à l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale. Le complexe de la commune de Dechmia a été réalisé dans un délai de

18 mois. Les deux complexes sportifs ont été réalisés pour un coût de plus de 15 millions de dinars, selon les explications données sur place. La cérémonie d'inauguration a eu lieu dans une ambiance conviviale, en présence d'une grande foule et des autorités locales.

**Publicité**

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE  
N.I.F : 099 1190 100 18833**

**AVIS D'INFRUCTUOSITÉ  
DE L'APPEL D'OFFRES**

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 10-236 du 07.10.2010, modifié et complété portant réglementation des marchés publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de Sétif informe que l'avis d'appel d'offres national restreint N°16/13 relatif à la réalisation en lot TCE sauf VRD du projet 100/1200/5000 Logts publics locatifs à El-Eulma (Lot 05) 2010-2014, est déclaré infructueux pour absence de soumissionnaire.



## Mourinho aurait bloqué Kaká

Aujourd'hui à Chelsea, l'ancien entraîneur du Real Madrid José Mourinho aurait joué un mauvais tour à Ricardo Kaká (31 ans, 19 matches et 3 buts en Liga en 2012-2013). A en croire les déclarations d'un proche du milieu offensif, le technicien portugais aurait bloqué le Brésilien, pour qu'il réussisse pas dans un autre championnat européen. «Mourinho a bloqué Kaká. Il avait des offres intéressantes d'Angleterre (Manchester United) et d'Italie (Milan) mais Mourinho avait peur qu'il réussisse là-bas, que son flair soit ensuite contesté. Il lui a donné sa bénédiction pour partir mais uniquement en Chine ou en Russie. Il avait effectivement des offres pour aller là-bas et il aurait été mieux payé qu'au Real. Mais Kaká a toujours privilégié l'aspect sportif», a confié la source dans les colonnes du quotidien AS.

## Une offre de 100 millions d'euros à venir pour CR7

Cristiano Ronaldo n'a toujours pas renouvelé son contrat avec le Real Madrid qui court jusqu'en 2015. Selon la presse britannique Monaco prépare une offre. Cristiano Ronaldo était à Monaco... Pour un événement publicitaire. Lui qui n'a toujours pas décidé de prolonger au Real Madrid. Mundo Deportivo relaie une information de la presse britannique, de The Independent en l'occurrence, faisant mention d'une offre en préparation de l'AS Monaco pour la star portugaise. Une offre de 100M€ ! Assortie d'un contrat de presque 20M€ par an. Et n'oublie pas de citer également le PSG.



«Si Ronaldo part, c'est fini pour le Real Madrid»

le président madrilène Florentino Pérez s'est donné pour mission de convaincre le Portugais de rester et même de prolonger, avec à la clé une importante revalorisation salariale (de 10 à 15M€ par an). Un discours qui semble avoir convaincu le clan Ronaldo de poursuivre l'aventure dans la capitale espagnole. «Est-ce que Cristiano Ronaldo va rester au Real Madrid ? On va voir, mais qui il va probablement rester, a ainsi confié son agent, Jorge Mendes, dans des propos relayés par le *Corriere dello Sport*. S'il part, c'est fini pour le Real Madrid.»



## Fin de la piste Bale

Devant l'intransigeance des dirigeants de Tottenham, le Real Madrid aurait décidé d'abandonner la piste menant à Gareth Bale, indique *The Sun*. L'ailier gallois est la priorité de recrutement du président madrilène Florentino Pérez.



## «De Rossi plaît beaucoup à Mourinho»

L'agent du technicien portugais Jorge Mendes a confirmé que ce dernier appréciait particulièrement le milieu de la Roma Daniele De Rossi.

De retour à Chelsea après avoir entraîné successivement l'Inter Milan et le Real Madrid, José Mourinho entend y bâtir une équipe à son image. Après avoir officialisé la signature d'André Schürrle et trouvé un accord avec le Vitesse Arnhem pour le transfert du jeune Marco Van Ginkel, le Special One pourrait s'attaquer au chantier du milieu de terrain, avec Daniele De Rossi dans sa ligne de mire.



## Chelsea proche d'arracher Suarez ?

Et si Luis Suarez atterrissait finalement à Chelsea ? Dans le viseur du Real Madrid, l'attaquant de Liverpool serait tout proche de s'engager avec les Blues. Selon le quotidien espagnol *As*, le transfert serait de l'ordre de 40 millions d'euros et Suarez toucherait un salaire annuel de 5,5 millions d'euros.

## Accord avec Arsenal pour Higuain

Selon Fox Sports, le Real Madrid et Arsenal ont trouvé un accord pour le transfert de Gonzalo Higuain. Le prix de la transaction est de 27 millions d'euros. L'international argentin (32 sélections, 19 buts) se rendra vendredi à Londres pour signer un contrat de trois saisons avec les Gunners. Son salaire est estimé à 120 000€/semaine, l'un des plus élevés du club avec celui de Theo Walcott et Thomas Vermaelen.



## LIGUE 1 DE FOOTBALL

LES JOUEURS REPRENDRONT LES ENTRAÎNEMENTS LUNDI  
**Le début de la fin de crise au CR Belouizdad**



M.A.F

Après une longue période d'incertitude due à un problème financier qui n'a que trop duré au sein du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football), le dénouement de cette crise a enfin eu lieu le week-end avec l'entrée dans les caisses de 6 milliards de centimes, de quoi permettre à la direction de régulariser les joueurs.

Ainsi, après la grisaille, place au beau temps pour le Chabab, dont les joueurs qui avaient boudé la reprise des entraînements fixée initialement pour le 23 juin, viennent de décider de reprendre le travail ce lundi, selon une source proche du club.

La somme, qui représente une véritable bouffée d'oxygène pour le CRB, pourra être suivie par d'autres sources de financement, d'autant que le club serait sur le point de conclure avec la CNEP, qui sera l'actionnaire majoritaire au sein de la formation de Laâquba.

Par ailleurs, et concernant le poste d'entraîneur qui reste vacante depuis le départ de Fouad Bouali, le technicien argentin Miguel Angel Gamondi est attendu durant les prochaines heures à Alger pour entamer le dernier round des négociations et éventuellement finaliser son contrat avec le CRB. Gamondi, qui avait débuté la saison dernière avec l'USM Alger avant d'être limogé, est sur le point d'effectuer son come-back au Chabab après un premier passage positif il y a de cela deux saisons. Le nouveau directeur général du conseil d'administration, Malek Rédda nourrit d'énormes espoirs sur l'arrivée de Gamondi à la barre technique, au moment où l'ancien président Azzedine Gana voulait renouveler sa confiance à Bouali.

Dans le registre des recrues, le CRB a enregistré mercredi l'arrivée officielle du défenseur de la JS Kabylie, Sofiane Kheilili, signataire d'un contrat de deux saisons moyennant un salaire de 500.000 dinars.

Le Chabab, qui reste très en retard en matière de recrutement par rapport aux autres équipes, crise financière oblige, pourrait engager d'autres joueurs dans les prochaines heures à l'image de Zeddjam (MC Alger) et Herliat (CA Batna).

Côté départs, le latéral gauche Boukria qui s'est engagé avec l'ES Sétif, et l'attaquant international Islam Slimani, sur le point de décrocher un contrat professionnel en France, ne feront pas partie de l'effectif des Rouges et Blancs la saison prochaine, alors que le gardien de but Mohamed Ousserir a affiché son désir de partir sans pour autant signer pour une autre formation, au moment où certains l'annoncent au MCE Eulma.

Une chose est sûre, le CRB, 6<sup>e</sup> au classement du précédent exercice, a mal abordé la prochaine saison, et l'éventuel entraîneur Gamondi aura vraiment du pain sur la planche pour remobiliser les troupes en vue de la prochaine saison, dont le coup d'envoi est fixé au 24 août.

## ALGÉRIE-ETATS-UNIS Fête de l'indépendance: message de vœux du président Obama au président Bouteflika



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu un message de vœux du président des Etats-Unis d'Amérique, Barack Obama, à l'occasion du 51<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. "Alors que vous allez célébrer le 5 juillet la Fête nationale de votre pays, je vous adresse à vous et au peuple algérien mes meilleurs vœux", a indiqué le président Obama dans son message. "Je me félicite du partenariat très solide et de la confiance mutuelle entre nos nations, et les Etats-Unis demeurent engagés à élargir notre étroite coopération politique et économique", a écrit le président américain. "Je tiens à saluer le rôle que joue l'Algérie dans la lutte mondiale contre le terrorisme. Nous ne sommes que trop conscients des dangers de l'extrémisme à la fois dans notre pays et dans la région, et le peuple américain est à vos côtés alors que vous faites face de front à cette menace", a ajouté M. Obama.

Aussi, je tiens à exprimer ma reconnaissance envers l'engagement de l'Algérie à la stabilité et à la sécurité régionales", a souligné le président américain.



## SPORTS MÉCANIQUES

### BEJAIA

### Un riche programme d'animation...

«Tous pour une Algérie meilleure et une citoyenneté majeure»

Arslan B.

...C'est le slogan-fanion du programme d'animation (culturelle, artistique et humanitaire) élaboré par l'inlassable Ligue des sports mécaniques de la wilaya de Béjaïa qui préside M<sup>me</sup> Dalila Bouktite pour les journées du 5, 6 et 7 juillet 2013. La manifestation-phare de ce programme sera sans nul doute l'exposition d'une quarantaine de véhicules de collection (venues de l'Est, de l'Ouest et du Centre du pays), des motos et une escorte sécuritaire, une caravane vers Melbou (côte est) ainsi qu'une soirée artistique à Oued Ghir en compagnie de l'artiste H'ssinou. Le 6 juillet, trois spécialistes interviendront au sein d'un chapiteau à la Brise de mer sur l'autisme et ce en présence de parents d'enfants autistes; est également programmé un tour d'honneur de la Brise de mer, de 9h à 18h, trois jours durant (5,6 et 7 juillet). En parallèle une campagne de sensibilisation sur les méfaits ravageurs de la drogue, en collaboration avec la sûreté de wilaya de Béjaïa (sous des chapiteaux, Brise de mer de 09h à 18h), un cours de secourisme dispensé par le docteur Mustapha Benali de la Protection civile et M<sup>me</sup> Fatma Brahami, instructrice en secourisme, l'organisation de visites guidées de l'exposition au profit de personnes âgées venues des auspices de Béjaïa et d'autres communes, en collaboration avec les services de la DAS (Direction de l'action sociale). Un tour d'honneur du chef-lieu est de rigueur, ainsi que la caravane vers Melbou, puis remise de diplômes de remerciements aux divers participants au programme, cérémonie qui

sera relayée par un gala artistique animé par le magnifique orchestre féminin de l'association Ahabb Cheikh Sadek El Bedjaoui. A noter, par ailleurs, que c'est chaque jour, à 16h, que des présents sont distribués sous les auspices et la bienveillance de la présidente de la LSMWB, M<sup>me</sup> Dalila Bouktite, l'intarissable

A. B.

